

OCTOBRE ROSE

SAIHI LANCE LA CARAVANE DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

P.16



LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Dimanche 13 octobre 2024 - N°: 228 - Prix:10 DA

INTERNET

Plus de 1,5 million de foyers connectés au FTTH

P.3



LIBÉRÉS POUR BLESSURES

Les Verts sans Hadjam et Farsi à Lomé

P.12

PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

Vers une gestion budgétaire adaptée aux défis économiques

Le projet de loi de finances pour l'année 2025 marque une étape cruciale dans la gestion des ressources économiques et budgétaires de l'Algérie. Ce projet met en lumière les efforts du gouvernement pour ajuster sa politique économique aux évolutions nationales et internationales, tout en prévoyant des dépenses record pour soutenir le développement du pays.



Lire en page 6

RAPATRIÉS DU LIBAN

306

RESSORTISSANTS ALGÉRIENS ARRIVENT À ALGER

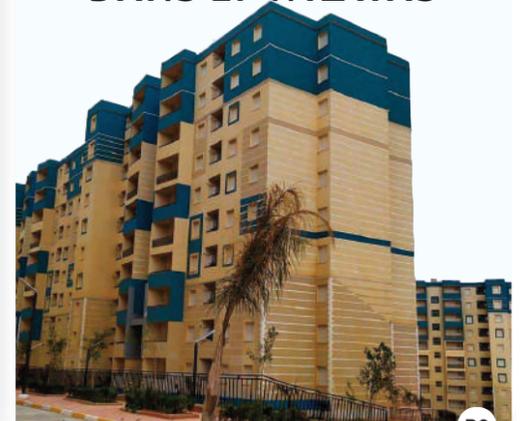


Trois-cent-six (306) ressortissants algériens rapatriés du Liban sont arrivés, vendredi dernier, à l'Aéroport international Houari Boumediene (Alger), en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune concernant la prise en charge des membres de la communauté nationale établis dans ce pays.

P.2

CONSTRUCTION DE 2 MILLIONS DE LOGEMENTS

PLUS DE 22 558 HECTARES DÉGAGÉS DANS 27 WILAYAS



P.3



AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

200.000 PALESTINIENS À JABALIA RISQUENT LA MORT

P.9

GOUDJIL À PROPOS DE L'EXPLOITATION DE LA QUESTION MIGRATOIRE Elle révèle la décadence d'une partie de la classe politique française

Le moudjahid Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, a indiqué que l'exploitation politique de la question migratoire et les attaques injustes contre l'immigration algérienne révèlent la décadence d'une partie de la classe politique française.

Le fait d'exploiter la question migratoire à des fins politiciennes et s'attaquer spécifiquement et injustement à l'immigration en provenance d'Algérie, démontrerait clairement la décadence politique qui touche une partie et non pas l'ensemble de la classe politique française", a affirmé M. Goudjil dans une contribution publiée jeudi par plusieurs titres de la presse nationale. Heureusement, a-t-il ajouté, "la position de la Révolution, énoncée dans la proclamation du 1er Novembre, a toujours fait le distinguo entre le peuple français et le colonialisme français". Goudjil a exprimé son regret du fait que "des politiciens, sans vision politique sérieuse, se réclamant de l'extrême droite et parfois même de la droite dite conservatrice, n'hésitent pas à instrumentaliser les effets des crises socioéconomiques en incriminant injustement les communautés immigrées dans une propagande démagogique et populiste en visant particulièrement la communauté algérienne établie légalement sur le sol français". Rappelant, à ce sujet, que l'Algérie et la France ont signé le 27 décembre 1968 un accord qui définit les conditions de circulation, de séjour et de travail des Algériens en France, M. Goudjil a relevé qu'actuellement, "certains cercles politiques français considèrent que cet accord est plus avantageux pour la partie algérienne en raison de son caractère dérogoratoire au cadre juridique commun régissant la question mi-



gratoire en France", notant que "parmi eux, on trouve ceux qui réclament ainsi sa révision et d'autres demandent carrément son abrogation". "Seulement, ils omettent tous de souligner que cet accord a déjà été révisé en 1985, 1994 et 2001 lui ôtant ainsi sa raison d'être", a-t-il dit. "Cependant, la réalité est totalement différente", a-t-il précisé, soulignant que "ce serait exactement le contraire qui serait juste, car cet accord est principalement en faveur de la partie française depuis sa signature jusqu'à nos jours". Il a rappelé que cet accord "a été conclu sur la demande insistante de la partie française qui a tou-

jours été bénéficiaire de l'apport des Algériennes et des Algériens et cela s'étend depuis l'époque de l'immigration des ouvriers jusqu'à l'immigration dite choisie, promue selon une approche sélective ces dernières années en France, en encourageant l'arrivée de talents et de diplômés de haut niveau, sans aucune contrepartie pour l'Algérie". Goudjil a souligné que le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, a mentionné l'accord algéro-français de 1968, lors de la récente entrevue périodique accordée aux médias nationaux, durant laquelle il a estimé que cet accord est devenu "un étendard derrière lequel

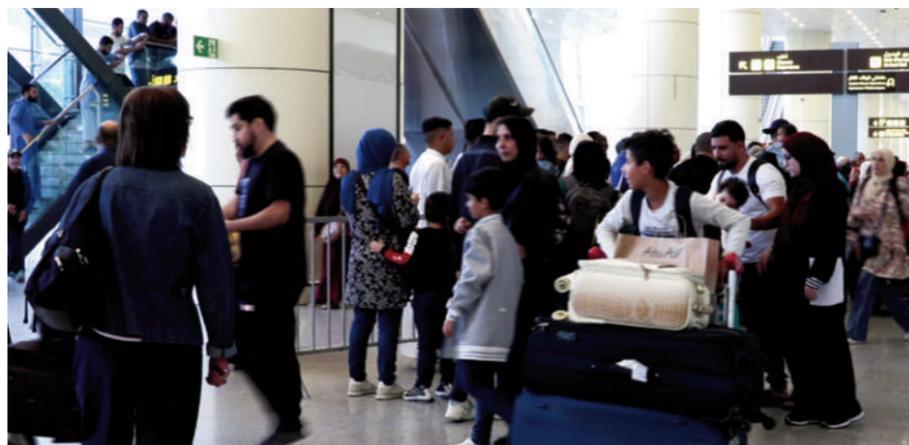
marche l'armée des extrémistes de droite en France". Pour lui, "il est tout à fait évident que personne ne peut contester l'apport de l'immigration algérienne à la France. Dire le contraire serait une insulte envers l'histoire et les milliers d'Algériens qui ont perdu la vie aux champs de bataille durant les deux grandes guerres mondiales", a-t-il ajouté. Dans ce contexte, le moudjahid Salah Goudjil a évoqué le volet historique de l'immigration algérienne en France qui "a débuté durant la première guerre mondiale (1914-1918), où les Algériens étaient enrôlés de manière forcée dans l'armée française pour combattre

l'Allemagne", ajoutant que le même scénario "s'est répété à la veille de la seconde guerre mondiale avec un nombre important d'Algériens mobilisés dans les rangs de l'armée française pour aller combattre l'Allemagne nazie d'Hitler". Il a relevé que la France avait fait appel aux Algériens "comme main d'œuvre nécessaire à la carte de la reconstruction de la France", ajoutant que "cette vague d'immigration algérienne était aussi forcée, dans le sens où les conditions politiques, socioéconomiques et culturelles dans lesquelles vivait le peuple algérien sous domination coloniale française, étaient à l'origine de cet exil forcé". Selon lui, "le choix n'a jamais été laissé aux Algériens car durant les deux guerres mondiales il s'agissait d'une mobilisation forcée, puis par la suite, notamment après la fin de la deuxième guerre mondiale". "C'est pourquoi, les jeunes français d'origine algérienne doivent savoir que leurs aïeux ont payé le tribut du sang durant les deux guerres mondiales et la Révolution du 1er Novembre 1954 pour qu'ils puissent vivre aujourd'hui en toute liberté", a-t-il mentionné, précisant que "leur appartenance à la société française est une résultante historique d'une intégration de générations successives, sans se soucier des milieux politico intellectuels appartenant à la droite conservatrice et à l'extrême droite, qui exploitent l'immigration comme un enjeu de politique politicienne de très bas niveau".

RAPATRIÉS DU LIBAN

306 ressortissants algériens arrivent à Alger

Trois-cent-six (306) ressortissants algériens rapatriés du Liban sont arrivés, vendredi dernier, à l'Aéroport international Houari Boumediene (Alger), en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune concernant la prise en charge des membres de la communauté nationale établis dans ce pays. Les ressortissants algériens ont été rapatriés à travers deux vols consacrés spécialement à cette opération à partir de l'aéroport international Rafic Hariri de Beyrouth vers l'aéroport international du Caire où ils ont été, par la suite, pris en charge par la compagnie Air Algérie pour les rapatrier en Algérie. Il s'agit de la deuxième opération du genre, après celle réalisée en août 2024, ayant permis le rapatriement de plus de 125 citoyens algériens. A cette occasion, le directeur général des affaires consulaires et de la communauté nationale à l'étranger, M. Rachid Medah a déclaré : "en application des instructions du Président de la République, une cellule de crise a été mise en place, depuis le début de l'agression sioniste



contre Ghaza, au niveau du ministère des Affaires étrangères pour examiner la situation de la communauté nationale dans toute la région. Ainsi, la cellule a pris attache avec les ambas-

sades d'Algérie au Caire, Beyrouth, Damas et Amman afin de suivre de près la situation de la communauté et étudier tous les plans de rapatriement si besoin est". "Nous avons

réussi, grâce aux efforts consentis, à rapatrier 306 ressortissants algériens et leurs conjoints d'autres nationalités", a précisé M. Medah dans une déclaration faite depuis l'aéroport Houari-Boumediene. Pour leur part, les ressortissants rapatriés ont présenté leurs remerciements au Président de la République et aux pouvoirs publics pour leur mobilisation afin de les prendre en charge et les rapatrier dans les meilleures conditions. L'opération de rapatriement des ressortissants algériens du Liban a été entamée vendredi, en application des hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise en charge des membres de la communauté algérienne établie dans ce pays. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer le succès de cette opération et permettre aux membres de notre communauté de regagner le pays dans les meilleures conditions, a assuré le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué, ajoutant que d'autres opérations de rapatriement seront organisées, si besoin est.

ELLE SE TIENDRA À GENÈVE

L'Algérie prend part à la 149e session de l'UIP

Une délégation des deux chambres du Parlement, conduite par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, prendra part, du 13 au 17 octobre, aux travaux de la 149e session de l'Union interparlementaire (UIP) et réunions connexes, prévus à Genève (Suisse), a indiqué vendredi dernier un communiqué de l'APN. La délégation parlementaire algérienne est composée du vice-président de l'APN et membre du bureau du Groupe consultatif de haut niveau de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent de l'UIP, M. Monder Bouden, de la première vice-présidente du forum des femmes parle-

mentaires et membre du bureau de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme de l'UIP, Farida Ilimi, et du président de la Commission des Transports et des Télécommunications à l'APN et membre du bureau du forum des jeunes parlementaires et du bureau de la Commission permanente de la sécurité et de la paix internationales de l'UIP, Mohamed Anouar Bouchout. Le Conseil de la nation sera représenté au sein de cette délégation par son vice-président et vice-président du Comité exécutif de l'UIP, Ahmed Kherchi, et les sénateurs Fouzia Benbadis, Abderrahmane Guenchouba et Kamel Khelifati.



CONSTRUCTION DE 2 MILLIONS DE LOGEMENTS

Plus de **22 558** hectares dégagés dans **27** wilayas

Plus de 14.000 hectares relevant du domaine de l'Etat au niveau de 11 wilayas, ont été consacrés à la réalisation de divers programmes de logements, indique jeudi dernier, un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

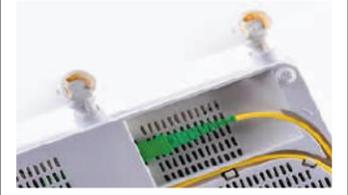
Il s'agit des wilayas d'Alger, Batna, Tizi Ouzou, Jijel, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Blida, Tipaza, Msila et Ain Defla, auxquelles plus 14.000 hectares relevant du domaine de l'Etat ont été consacrés à "des programmes important de logements", selon la même source. Ces propos ont été tenus lors d'une réunion technique présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi au siège de la Banque nationale de l'Habitat (BNH), consacrée à l'évaluation des opérations de distribution de logements le 5 juillet dernier, et à s'enquérir des préparatifs aux prochaines opérations prévues le 1er novembre prochain. Dans ce cadre, le ministre a estimé que la prochaine opération de distribution coïncidant avec la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, témoigne de "la détermination de l'Etat à préserver le message des chouhada, et à concrétiser les principes novembristes consacrant la dimension sociale de l'Etat, un message auquel s'engage, à chaque fois, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Evoquant les détails de la prochaine opération, M. Belaribi a donné des instructions pour accorder toute l'importance au logement rural, selon le communiqué qui fait état de la distribution prochaine d'un "nombre important" de logement public locatif (LPL). A cet égard, le ministre a appelé à l'impératif de contrôler la qualité de ces logements, indique le communiqué, soulignant que l'opération prévoyait la distribution d'un quota de 921 LPL dans la wilaya de Tizi Ouzou, 540 logements à Batna et de 900 logements à Tipaza, outre des logements de type location-vente (AADL 2) à travers certaines de wilayas. Concernant le programme quinquennal de logement 2025-2029 qui prévoit la réalisation de 2 millions logements, en application de la décision du président de la République, le ministre a ordonné d'entamer la préparation de la domiciliation du programme de l'année, avant "le début des travaux prévu directement après adoption de la loi de finances 2025". Pour ce faire, la direction générale de l'habitat est tenue, en coordination avec la direc-



tion générale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction au ministère, d'élaborer un programme détaillé sur le lancement des projets au titre de l'année 2025, en sus d'un autre programme concernant l'opération de distribution des logements de la même année particulièrement lors des dates historiques phares (5 juillet et 1 novembre), selon la même source. Dans le même sillage, M. Belaribi a ordonné la réduction des délais de réalisation des projets des programmes de logements des années 2023-2024 et "à œuvrer à payer les opérateurs à temps et sans retard", ce qui est à même de "maintenir une cadence qui permet de respecter les délais de distribution des logements au titre du quinquennat 2025-2029". Par ailleurs, le ministre a enjoint le Directeur

général de l'AADL ainsi que le Directeur général de sa filiale chargée de la gestion immobilière "Gest Immo", de poursuivre la réhabilitation des immeubles relevant des cités AADL, selon le communiqué. Il a, également, rappelé la nécessité de veiller à la mise à jour permanant du fichier national du logement, étant le moyen principal devant faire face aux tentatives visant à bénéficier, indûment, d'un logement. En outre, M. Belaribi a salué les efforts fournis par les cadres et les employés du secteur ayant permis la distribution de 1.7 million de logements entre 2020-2024. Pour rappel, la réunion s'est déroulée en présence de cadres centraux du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de cadres locaux et de directeurs d'organismes relevant du secteur. **R. N.**

Internet
Plus de 1,5
 million de foyers
 connectés au
 FTTH



Le nombre de foyers connectés au réseau internet très haut débit en fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) a dépassé le seuil de 1,5 million, a annoncé hier le ministère de la Poste et des Télécommunications dans un communiqué. "Conformément à l'objectif de numérisation globale et en application des directives de Monsieur le Président de la République concernant la généralisation de la technologie de la fibre optique, la mise en œuvre du plan d'action a permis d'atteindre 1,5 million de foyers connectés au réseau de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH)", précise la même source. Cette avancée couronne la tendance à la hausse du nombre total de foyers bénéficiant de cette technologie moderne, qui est passée de 53.000 foyers au début de l'année 2020 à un seuil d'un million de foyers en novembre 2023 avant de dépasser 1,5 million de foyers début octobre 2024 à travers le territoire national, note le ministère. "Cette évolution quantitative s'accompagne d'une amélioration qualitative de la vitesse de débit disponible pour les abonnés", relève le communiqué, soulignant qu'Algérie Télécom a lancé des offres promotionnelles pour ceux souhaitant bénéficier de débits élevés allant jusqu'à 1 Gigabit/seconde sur demande". Le ministère indique, par ailleurs, que le programme de généralisation de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile "se poursuit à travers la connexion de tous les foyers n'ayant pas encore accès à internet fixe, notamment dans les nouveaux quartiers et les pôles urbains". Le programme de généralisation du FTTH se poursuit également à travers la modernisation du réseau d'accès en cuivre existant et la conversion progressive des abonnés du réseau en cuivre ancien xDSL vers la technologie FTTH. Le ministère rappelle que "l'avancée réalisée par l'Algérie dans l'adoption de cette technologie s'inscrit dans le cadre de l'augmentation continue du nombre total de foyers connectés au réseau internet fixe, qui est passé de 3,5 millions au début de l'année 2020 à 5,8 millions en octobre 2024". **R. N.**

POMME

Vente directe aux détaillants pour faire baisser les prix

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement d'une opération de vente directe de la pomme par les agriculteurs producteurs aux détaillants au niveau des marchés de gros y relevant, suite à la mise en place d'espaces commerciaux gratuits au profit des producteurs de pomme visant à réduire les prix et à casser la chaîne des intermédiaires. Au marché de gros de fruits et légumes de la société "Magros" d'Attatba (Tipasa), la pomme a été proposée à des prix variant entre 80 et 220 DA/KG, selon la qualité, précise le ministère, ajoutant que cette opération a vu la participation de producteurs venus des wilayas de Blida, Médéa, Ain Defla, Tizi Ouzou, Batna et Sidi Bel Abbès. Cette opération intervient en exécution des conclusions de la réunion conjointe entre les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations et de l'Agriculture et du Développement rural, tenue jeudi dernier, au cours de laquelle des mesures ont été prises pour freiner la hausse des prix de ce fruit, dont l'ouverture d'espaces de vente directs gra-



tuits au profit des agriculteurs au niveau des marchés de gros de la société publique "Magros" ainsi que la mise à la disposition des agriculteurs de plus de 144

points de vente, pour commercialiser leurs produits directement aux consommateurs, y compris dans les grandes surfaces. Par ailleurs, la société al-

gérienne de régulation des produits agricoles "SARPA" et la société "Frigomedit" ont été chargées d'acquiescer la récolte de pommes auprès des agriculteurs pour constituer un stock de régulation sans marge bénéficiaire, tout en garantissant le transport gratuit de la pomme à partir des exploitations vers les marchés de gros. Il a également été décidé de procéder au recensement de toutes les chambres froides et des espaces de stockage de la pomme mais aussi de déterminer les quantités stockées déclarées et non déclarées, afin de lutter contre la spéculation et d'établir un calendrier pour le déstockage progressif, en fonction des besoins du marché. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait ordonné, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, d'appliquer les sanctions les plus sévères et de procéder à la fermeture immédiate avec retrait des registres de commerce à l'encontre des spéculateurs sur les produits locaux, à l'instar de la pomme, désormais commercialisée aux mêmes prix que les fruits importés. **APS**

UNE VIDÉO DÉCLENCHE UN DÉBAT SUR LE MARIAGE DES MINEURS

Polémique autour du mariage précoce en Algérie

Une vidéo virale montrant un mariage d'adolescents en Algérie a récemment suscité une vive controverse sur les réseaux sociaux et au sein de l'opinion publique. Cette vidéo met en scène une jeune mariée de 13 ans et un marié de 15 ans, provoquant une onde de choc à travers le pays. Ce mariage, présenté comme un « événement heureux » par la mère de la mariée, a soulevé de nombreuses critiques, tant pour le mariage précoce que pour l'influence des réseaux sociaux dans la promotion de ce type de pratiques.

À l'origine de la diffusion de la vidéo se trouve une YouTubeuse, mère de la jeune mariée, qui s'est empressée de partager fièrement les images du mariage de sa fille. Sur sa chaîne, elle n'a pas hésité à exprimer sa fierté, allant même jusqu'à se moquer des femmes qui tardent à se marier. Elle a qualifié cette union précoce de « grand exploit », soulignant que c'était un accomplissement personnel. Elle a également encouragé sa fille à sacrifier ses études pour se consacrer à son mariage, ce qui a intensifié les critiques à l'encontre de la mère. En choisissant de médiatiser cet événement, la YouTubeuse a non seulement mis en avant la pratique du mariage des mineurs, mais elle a également incité d'autres jeunes filles à envisager le mariage au détriment de leur éducation et de leur avenir. Ce geste a été perçu comme une atteinte au droit des enfants à l'éducation et à la protection, provoquant une large indignation.

Les dangers du mariage précoce

Les critiques n'ont pas tardé à affluer après la diffusion de la vidéo. Beaucoup dénoncent le mariage des mineurs, une pratique qui présente de nombreux risques, notamment en ce qui concerne l'avenir des jeunes mariés, leur développement psychologique et leur capacité à assumer les responsabilités d'une vie conjugale à un âge aussi jeune. Il y va de soi, que le mariage précoce menace particulièrement la scolarisation des jeunes filles. Le cas de cette adolescente de 13 ans sacrifiant ses études a servi d'exemple pour illustrer les conséquences néfastes de telles pratiques. En renonçant à l'éducation, ces jeunes filles sont souvent privées d'opportunités professionnelles et personnelles, limitant leur capacité à s'émanciper socialement et économiquement. De plus, le mariage des mineurs comporte des risques pour la santé physique et psychologique. Les jeunes mariés, encore en pleine phase de croissance, ne sont souvent pas prêts à affronter les défis de la vie conjugale et parentale. Les responsabilités liées à la gestion d'un foyer, ainsi que les pressions sociales et économiques, sont des fardeaux difficiles à porter pour des adolescents.

Un cadre juridique ambigu

En Algérie, le mariage des mineurs reste un sujet de débat juridique. Bien que la législation en vigueur stipule que l'âge légal du mariage est fixé à 19 ans pour les deux sexes, des exceptions peuvent être accordées sous certaines conditions avec l'accord des parents et l'approbation d'un juge. Cette flexibilité dans la loi permet à certains mariages précoces d'avoir lieu, ce qui soulève des



jeunes filles

inquiétudes quant à la protection des droits des enfants. Dans le cas de cette jeune fille de 13 ans, de nombreuses voix se sont élevées pour demander une révision de la législation, afin de renforcer la protection des mineurs et d'empêcher que des mariages précoces ne soient célébrés sous couvert d'exceptions légales. Un autre aspect préoccupant de cette affaire est l'influence croissante des réseaux sociaux sur les pratiques sociétales. La mère de la mariée, en tant que YouTubeuse, a utilisé sa plateforme pour promouvoir une vision du mariage qui va à l'encontre des principes de protection de l'enfance et de l'éducation. Son discours vantant les mérites du mariage précoce et ridiculisant les femmes non mariées a choqué de nombreux internautes. Cette affaire met également en lumière le rôle crucial des parents dans la protection et l'éducation de leurs enfants. Encourager un mariage à un âge aussi jeune soulève des questions sur la responsabilité parentale et la prise de décisions concernant l'avenir de leurs enfants. Beaucoup estiment que les parents doivent soutenir l'éducation de leurs enfants, plutôt que de les pousser vers des engagements aussi lourds de conséquences à un si jeune âge. Cette affaire met en lumière les contradictions entre traditions, modernité, et protection des droits des enfants dans une société en pleine mutation. L'enjeu reste de trouver un équilibre entre le respect des valeurs familiales et la protection des enfants contre des décisions hâtives qui pourraient marquer leur vie de manière irrémédiable.

Quand la quête de buzz compromet l'avenir des

Les critiques se sont multipliées, pointant du doigt une tendance de plus en plus courante chez certains créateurs de contenu : la publication de moments intimes de leur vie familiale dans le seul but de « faire le buzz ». Dans ce cas précis, la mère de la mariée est accusée d'avoir « marchandisé » le mariage de sa fille, le transformant en événement public dans l'espoir de générer des millions de vues et de susciter l'intérêt des sponsors. Les internautes ont été nombreux à dénoncer cet acte, le qualifiant de « transaction profitable » au détriment du bien-être de la jeune fille. Certains y voient une forme d'exploitation des enfants, où les parents, en quête de reconnaissance numérique, n'hésitent pas à exposer des moments intimes et parfois destructeurs de la vie de leurs enfants, sans penser aux répercussions à long terme. Parmi les nombreux commentaires, plusieurs témoignages sont venus renforcer l'idée que la quête de célébrité via les réseaux sociaux ne devrait pas se faire au détriment de l'avenir des enfants. Une mère a partagé l'histoire de sa propre fille, qui, à l'âge de passer le baccalauréat, a reçu une proposition de mariage d'une dame admirative. Au lieu de céder à cette pression, elles ont choisi de continuer sur la voie de l'éducation. Résultat : la jeune fille a obtenu son baccalauréat et poursuit désormais des études universitaires, démontrant qu'il n'y a pas de plus grande richesse pour une fille que l'acquisition du savoir. Ce témoignage souligne un point crucial souvent ignoré dans le débat sur le mariage des mineurs : l'éducation est une arme puissante qui permet aux filles de construire leur propre avenir.

Contrairement au mariage précoce, qui peut les confiner à des rôles traditionnels, l'éducation leur ouvre un champ de possibilités et les rend autonomes, capables de faire leurs propres choix.

L'impact des idées destructrices sur la société

Les critiques ont également porté sur l'effet de telles vidéos sur la société en général. En promouvant le mariage des mineurs comme un « exploit » ou une « victoire », ces YouTubeuses risquent de normaliser une pratique dangereuse. Un internaute a fustigé cette tendance, accusant ces créatrices de contenu de « semer des idées destructrices » qui pourraient encourager d'autres jeunes filles à quitter l'école pour se marier précocement. Selon lui, cette quête de célébrité n'a d'autre conséquence que de « détruire la société » en fragilisant les piliers essentiels du développement, à savoir l'éducation et l'épanouissement personnel des jeunes. Il a conclu son message par un appel à la responsabilité, non seulement des créateurs de contenu, mais aussi des parents et de la société en général, soulignant que « la célébrité éphémère ne vaut pas la destruction des rêves et des ambitions des jeunes filles. »

L'urgence d'une prise de conscience collective

Face à cette montée de contenus problématiques sur les réseaux sociaux, les voix s'élèvent pour exiger une prise de conscience collective. De nombreuses organisations de protection de l'enfance, ainsi que des éducateurs, appellent à une

meilleure régulation des contenus en ligne, particulièrement ceux qui impliquent des mineurs. Ils demandent aux plateformes d'agir pour éviter que de telles vidéos, qui glorifient des pratiques nocives, ne deviennent virales et ne façonnent les mentalités des jeunes. Ce débat met également en lumière la responsabilité des parents dans l'ère des réseaux sociaux. Ces derniers doivent être conscients de l'impact de leurs actions sur leurs enfants et se rendre compte qu'en exposant leur vie privée de manière aussi intime, ils risquent de nuire à l'avenir de leurs enfants. Promouvoir l'éducation, l'épanouissement personnel et le développement de la personnalité devrait être la priorité, et non la quête de célébrité ou de succès virtuel. L'affaire de la plus jeune mariée d'Algérie a révélé un malaise profond au sein de la société algérienne : celui d'un conflit entre tradition et modernité, entre la préservation des droits des enfants et la quête incessante de notoriété sur les réseaux sociaux. Alors que certains parents continuent d'encourager des pratiques archaïques comme le mariage précoce, d'autres, conscients des défis du monde moderne, prônent l'éducation comme le meilleur atout pour construire un avenir solide. Cette affaire doit servir de rappel : l'éducation des jeunes filles est une priorité absolue, et aucune quête de buzz ou de célébrité ne devrait la compromettre. Le mariage, comme toute autre étape de la vie, doit arriver au bon moment, lorsque la maturité mentale, physique et émotionnelle est atteinte. C'est à cette condition que les jeunes pourront construire des vies stables, épanouies, et contribuer de manière positive à la société. **R.S**

9^e ÉDITION DU GRAND PRIX "EL-HACHEMI-GUERAUBI" Célébrer la mémoire du maître

Le Grand Prix "El-Hachemi-Gueraoubi", rendez-vous incontournable de la chanson chaâbie, revient pour sa neuvième édition, qui se tiendra du 23 au 26 octobre 2024 au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger. Organisé par l'Association culturelle éponyme, cet événement marquera le 18^e anniversaire de la disparition du maître de la chanson chaâbie, El Hadj El Hachemi Guerouabi (1938-2006), l'un des plus grands ambassadeurs de ce genre musical populaire algérien.

Initialement prévu en juillet dernier, cet événement a été reporté en signe de solidarité avec le peuple palestinien, victime des agressions perpétrées par l'armée israélienne contre Gaza depuis le 7 octobre 2023. Le Grand Prix se déroulera cette année sous le slogan "El Djazair zinet el bouldane" (l'Algérie, la plus belle des nations), une expression reflétant non seulement la richesse du patrimoine culturel algérien, mais aussi son attachement aux causes justes, dont celle de la Palestine. Ce report n'a en rien diminué l'intérêt croissant pour cet événement qui, au fil des ans, attire de plus en plus de jeunes Algériens passionnés par la chanson chaâbie. En 2024, plus de 150 candidats se sont inscrits à ce concours national, mais seulement 18 ont été retenus par la commission de sélection pour participer à la phase finale. Durant trois jours de compétition, les 18 finalistes tenteront de séduire un jury d'experts composé de figures emblématiques de la chanson chaâbie et du patrimoine musical algérien. Le jury sera présidé par Mohamed El Amraoui, auteur-compositeur-interprète de chaâbi, accompagné de Mohamed Rouane, compositeur et spécialiste en musique, et de



Khaled Chahlal, poète et chercheur dans le patrimoine du Melhoun. Les jeunes chanteurs seront soutenus par l'Orchestre El-Hachemi-Gueraoubi, dirigé par Smail Ferkioui au piano, ainsi que par la troupe féminine Leriyem, composée d'anciennes lauréates du concours. Les orga-

nisateurs ont précisé que les lauréats des éditions précédentes joueront également un rôle d'animation, partageant leur expérience et leur talent avec les finalistes et le public. Outre la compétition, le Grand Prix "El-Hachemi-Gueraoubi" offre une série d'activités culturelles en marge

de l'événement. Une exposition photographique sera consacrée au défunt maître de la chanson chaâbie, mettant en lumière des moments forts de sa vie et de sa carrière. L'exposition comprendra également des effets personnels d'El Hachemi Guerouabi, dont son instrument de musique

favori et les recueils des textes qu'il interprétait, notamment le Z'mam. L'événement sera aussi marqué par des concerts-hommages où de grands noms de la chanson chaâbie, tels que Hamidou, Hassiba Abderraouf, Mohamed El Amraoui, Mohamed Rouane, et Abdelkader Chaou, restitueront sur scène certains des plus grands succès d'El Hachemi Guerouabi. Ces prestations permettront au public de revivre des moments inoubliables de la carrière de ce grand artiste qui a laissé une empreinte indélébile dans le paysage musical algérien. En plus de rendre hommage à Guerouabi, cette 9^e édition du Grand Prix se veut un moment de mémoire pour d'autres grandes figures de la chanson algérienne, disparues au cours des dernières décennies. Des documents audiovisuels retraçant les carrières de Cheikh El Hasnaoui (1910-2002), de Seloua (1935-2021) et de Kamel Messaoudi (1961-1998) seront projetés, offrant au public une plongée dans l'histoire de la musique populaire algérienne. Ces artistes, chacun à sa manière, ont contribué à la diversité et à l'évolution de la musique algérienne, et leur œuvre continue d'influencer les nouvelles générations.

R.C

FESTIVAL « L'ÉTÉ EN MUSIQUE » Une immersion dans les rythmes africains à Alger

Du 15 au 19 octobre 2024, la salle Atlas de Bab El Oued à Alger accueillera la septième édition du Festival culturel international « L'Été en musique », organisée en parallèle du CANEX Week-end. Placé sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, l'événement est orchestré par le commissariat du Festival en collaboration avec l'Office national de la culture et de l'information (ONCI). Initialement prévu pour l'été, ce rendez-vous musical a été reporté en solidarité avec le peuple palestinien, marquant une pause dans les festivités culturelles en Algérie. Cette édition exceptionnelle, intitulée « Vivez le rythme africain », offrira une mosaïque sonore unique, mettant en lumière la richesse des cultures musicales africaines, mêlant traditions ancestrales et sonorités contemporaines. Pendant six jours, les mélomanes auront l'opportunité d'assister à des performances inédites d'artistes venus de divers pays africains ainsi que d'icônes de la musique algérienne. Le festival se veut également une plateforme pour les jeunes talents, leur permettant de partager la scène avec des artistes de renom, dans un espace où créativité et diversité se rencontrent.



PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE L'autrice sud-coréenne Han Kang récompensée

Le prix Nobel de littérature a été décerné jeudi à l'autrice sud-coréenne Han Kang, âgée de 53 ans, première Sud-coréenne à remporter la récompense en littérature. Han Kang, qui écrit poèmes, nouvelles et romans en coréen, a été récompensée « pour sa prose poétique intense qui affronte les traumatismes historiques et expose la fragilité de la vie humaine », a expliqué le jury dans un communiqué. Parallèlement à l'écriture, elle s'est également consacrée à l'art et à la musique, ce qui se reflète dans l'ensemble de sa production littéraire. « L'œuvre de Han Kang se caractérise par cette double exposition de la douleur, une correspondance entre le tourment mental et le tourment physique, en lien étroit avec la pensée orientale », a précisé l'Académie suédoise. L'autrice, née le 27 novembre 1970 à Gwangju en Corée du Sud, a « une conscience unique des liens entre le corps et l'âme, les vivants et les morts, et, par son style poétique et expérimental, elle est considérée comme novatrice dans le domaine de la prose contemporaine », a dit devant la presse le président du comité Nobel Anders Olsson.



rimental,

A LIRE, "DE SÈVE ET DE SANG" DE JULIA HILL Un plaidoyer pour la nature et la résistance

Julia "Butterfly" Hill est une militante écologiste américaine dont le livre "De sève et de sang" raconte l'extraordinaire histoire de son combat pour la protection des forêts anciennes de séquoias en Californie. Ce récit autobiographique relate son incroyable exploit : vivre pendant 738 jours dans un séquoia géant pour empêcher sa destruction. En 1997, Julia Hill, alors âgée de 23 ans, décide de se lancer dans une forme de protestation peu conventionnelle. Après avoir découvert l'exploitation intensive des forêts de séquoias dans le nord-ouest des États-Unis, elle choisit de se dresser contre l'abattage de ces arbres majestueux en s'installant à plus de 60 mètres de hauteur dans un séquoia surnommé "Luna". Ce séquoia vieux de plus de 1 000 ans est menacé par une compagnie forestière, et Julia prend la décision audacieuse de ne plus quitter l'arbre tant qu'il ne sera pas épargné. « De sève et de sang » est le récit de cette aventure humaine et spirituelle. Julia y décrit les défis physiques et émotionnels auxquels elle a dû faire face durant ces deux années passées dans les hauteurs : le froid, la solitude, les tempêtes, mais aussi les tentatives de découragement de la part des bûcherons et des autorités locales. Malgré tout, elle a tenu bon, devenant un symbole de la lutte pacifique pour la protection de la nature. Dans son livre, Julia Hill ne se contente pas de décrire les aspects techniques de son combat. Elle partage également les réflexions profondes qui ont jalonné son parcours. Installée dans les branches de Luna, elle a développé une connexion intime avec l'arbre et la forêt environnante. Elle parle de la sagesse de la nature, de l'importance de la préservation des écosystèmes, et de l'interdépendance entre l'homme et la planète. L'un des messages centraux de De sève et de sang est l'idée que la défense de l'environnement est non seulement une question d'action politique, mais aussi une démarche spirituelle et personnelle. Julia Hill montre que chaque individu peut, à son échelle, faire la différence pour protéger ce qui reste des richesses naturelles de notre monde. Aujourd'hui, à une époque où la crise climatique est devenue une priorité mondiale, De sève et de sang résonne avec encore plus de force. Les actions individuelles comme celles de Julia Hill rappellent que chacun peut contribuer à la sauvegarde de la planète, même en face de forces économiques puissantes. Le livre invite à une prise de conscience urgente et à une mobilisation collective pour éviter la destruction irrémédiable des écosystèmes. « De sève et de sang » est bien plus qu'un simple témoignage d'un acte de désobéissance civile. C'est un cri du cœur pour la protection de la nature, un appel à la résistance pacifique, et un rappel poignant de la beauté et de la fragilité de notre planète. Ce livre inspire, émeut et pousse à l'action, faisant de Julia Hill une figure incontournable du militantisme écologique moderne.



R.C

PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

Vers une gestion budgétaire adaptée aux défis économiques

Le projet de loi de finances pour l'année 2025 marque une étape cruciale dans la gestion des ressources économiques et budgétaires de l'Algérie. Ce projet met en lumière les efforts du gouvernement pour ajuster sa politique économique aux évolutions nationales et internationales, tout en prévoyant des dépenses record pour soutenir le développement du pays.

Le cadre macroéconomique et budgétaire proposé repose sur une gestion prudente des ressources en hydrocarbures et une anticipation des fluctuations du marché pétrolier. En effet, le projet de loi de finances pour 2025 repose sur des prévisions économiques qui tiennent compte des dynamiques nationales et internationales, notamment dans le secteur clé des hydrocarbures. L'évolution de la demande mondiale et des cours des produits énergétiques reste un facteur décisif dans la planification budgétaire de l'Algérie. Selon les prévisions du gouvernement, le prix de référence pour le baril de pétrole brut est fixé à 60 dollars pour la période 2025-2027. Par ailleurs, un prix de marché estimé à 70 dollars par baril est retenu pour le calcul des revenus pétroliers, reflétant une approche réaliste face aux incertitudes des marchés mondiaux. Le secteur des hydrocarbures demeure le pilier central de l'économie algérienne. Ainsi, il est prévu que les exportations d'hydrocarbures augmentent de 1,9 % en 2025, avant de connaître une baisse de 0,9 % en 2026 et de 5,8 % en 2027. Ces prévisions mettent en avant la volonté des autorités de stabiliser les exportations dans un contexte de transition énergétique mondiale, tout en diversifiant progressivement les sources de revenus de l'économie.

Une hausse record des



dépenses pour soutenir la croissance

L'un des éléments phares du projet de loi de finances 2025 est l'augmentation substantielle des dépenses publiques, marquant une réponse aux besoins croissants du pays en termes de développement économique et social. Le budget prévu pour 2025 atteint 16 794,61 milliards de dinars, soit une hausse de 9,9 % par rapport aux prévisions de la loi de finances

2024. Cette augmentation traduit la volonté du gouvernement d'accroître les investissements publics, notamment dans les infrastructures, l'éducation, la santé, et les secteurs clés comme l'énergie et l'agriculture. En 2026, les dépenses budgétaires devraient encore croître pour atteindre 17 948,64 milliards de dinars, ce qui marquerait le plus haut niveau de dépenses jamais atteint dans l'histoire de l'Algérie indépendante. Cependant, en 2027, une légère

baisse est attendue, avec un budget prévu de 17 387,53 milliards de dinars, ce qui indique une intention de rationaliser les dépenses tout en maintenant un niveau élevé d'investissements publics. Par ailleurs, le projet de loi de finances 2025 intervient dans un contexte mondial marqué par des incertitudes économiques et des transitions majeures, notamment dans le domaine de l'énergie. L'Algérie, en tant que producteur d'hydrocarbures, doit

ajuster ses politiques économiques en fonction des fluctuations des marchés internationaux et des évolutions technologiques qui impactent la demande en produits fossiles. L'une des grandes priorités du gouvernement est d'assurer une gestion rigoureuse des ressources budgétaires, tout en accélérant la diversification de l'économie. Le défi est de réduire la dépendance aux hydrocarbures, tout en exploitant au mieux les ressources disponibles pour financer des secteurs porteurs de croissance à long terme.

Un engagement envers la stabilité et le développement

Le projet de loi de finances pour 2025 témoigne de la volonté des autorités algériennes de maintenir une stabilité budgétaire tout en poursuivant des objectifs ambitieux de développement économique et social. Les dépenses record prévues pour les prochaines années reflètent l'engagement du gouvernement à répondre aux besoins de la population et à soutenir les secteurs clés de l'économie. Toutefois, ces investissements massifs devront s'accompagner d'une gestion prudente des ressources et d'une capacité à anticiper les évolutions économiques mondiales. Ce cadre budgétaire ambitieux sera décisif pour l'avenir de l'économie algérienne, alors que le pays se prépare à relever les défis liés à la transition énergétique mondiale et à la diversification de ses sources

AUTOMOBILE

Le marché français en berne

Avec un marché en berne, après une année 2023 exceptionnelle, le secteur automobile s'installe Porte de Versailles à Paris (du 15 au 20 octobre). Dans ce contexte morose, les constructeurs doivent relever de nombreux défis : lancer de nouveaux modèles, faire face à l'implantation des concurrents étrangers en France, répondre au succès des véhicules électriques qui ne se dément pas,

surtout au sein des flottes automobiles, inventer des transports alternatifs avec la multiplication incontestable des voitures sans permis pour le marché des particuliers ou encore d'adapter à l'explosion des enseignes en faveur du vélotaf. Les professionnels de l'automobile doivent s'adapter à de nouveaux modes de mobilité. La rentrée avait un goût d'amertume pour les concessionnaires. Le mois d'août a enregistré un recul des ventes de 24 % par rapport à celui de l'an dernier. "L'été 2023 avait été exceptionnel grâce au rattrapage des livraisons qui n'avaient pas pu être effectuées en 2021 et 2022 à la suite de la pénurie de semi-conducteurs. Le jeu des vases communicants a joué à plein", précise Marie-Laure Nivot, directrice d'analyses du marché automobile chez AAA Data.

ALLEMAGNE

Inflation de 1,6% sur un an confirmée pour septembre

Linflation en Allemagne s'est bien atténuée en septembre pour atteindre son plus bas niveau depuis février 2021, renforçant les attentes d'une nouvelle baisse des taux par la BCE en octobre, selon des données définitives publiées vendredi. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,6% sur un an, soit 0,3 point de moins qu'en août, a indiqué l'institut de statistiques Destatis. Les prix sont restés stables (0,0%) sur un mois. L'indice harmonisé des prix, utilisé par la Banque centrale européenne (BCE), a augmenté de 1,8% sur un an, soit en dessous de la cible de 2,0% visée à terme par l'institut. «La nouvelle baisse des prix de l'énergie a freiné le taux d'inflation en septembre plus fortement que les mois précédents», a commenté Ruth Brand, présidente de Destatis, dans un communiqué. Les prix de l'énergie ont reculé de 7,6% sur un an, encore plus qu'en août (-5,1%). L'inflation hors alimentation et énergie, surveillée de près par la BCE, était de 2,7% en septembre, restant bien au-dessus de l'inflation globale. Les prix des services, un secteur à forte intensité de



main-d'œuvre, ont eu «un effet inflationniste», augmentant de 3,8% en septembre, après 3,9% les trois mois précédents, souligne Mme Brand. Les prix des produits alimentaires se sont appréciés de 1,6%, avec des hausses marquées pour l'huile d'olive (+29,6%) et le beurre (+29,3%). En septembre, la tendance à la désinflation s'est confir-

mée dans la zone euro et la BCE en tiendra compte jeudi prochain lors de sa prochaine réunion décidant de l'orientation de ses principaux taux, après les avoir déjà baissés en septembre. De nombreux observateurs anticipent désormais une nouvelle baisse du loyer de l'argent en octobre, suivie d'une autre en décembre.

DANS LE SILLAGE DU REPLI DE WALL STREET

La Bourse de Tokyo en petite hausse



La Bourse de Tokyo a ouvert en petite hausse vendredi, dans un marché marqué par la prudence au lendemain d'un repli à Wall Street, sur fond d'incertitudes sur la politique monétaire américaine et d'affaiblissement du yen. A Tokyo, l'indice vedette Nikkei progressait de 0,29% à 39.495,07 points vers 00H10 GMT. L'indice élargi Topix prenait lui 0,27% à 2.720,09 points. La Bourse de New York s'était repliée jeudi, échaudée par un chiffre d'inflation plus élevé que prévu, "qui a amoindri les anticipations d'une baisse des taux de la banque centrale américaine (Fed)", a observé Kosuke Oka, analyste de Monex Securities. "On s'attend à ce que le marché japonais évolue faiblement dans le sillage du repli de Wall Street, en gardant un œil sur les fluctuations du yen face au dollar", a-t-il poursuivi. La devise nippone cédait du terrain en début d'échanges asiatiques, à 148,71 yens pour un dollar vers 00H05 GMT: elle se rapproche depuis plusieurs jours du palier symbolique des 150 yens. Les Bourses de Chine continentale et de Hong Kong pourraient pour leur part jouer l'attentisme vendredi, après avoir été portées la veille par une enveloppe de liquidités de la banque centrale chinoise pour stimuler l'économie.

MISE EN VALEUR AGRICOLE

Le Partenariat Algéro-Saoudien qui transforme El-Meniaa

Le partenariat algéro-saoudien établi dans le cadre de la mise en valeur agricole, à l'instar des cultures stratégiques à El-Meniâa, constitue une expérience novatrice, au regard des résultats obtenus et des objectifs tracés pour l'extension de cet important investissement dans la wilaya, en passe de se hisser en pôle agricole dans le Sud du pays, selon la direction locale des Services agricoles (DSA).

Fruit d'un partenariat fructueux via une société à responsabilité limitée (SARL) entre M. Abdelkrim Bounâama (partie algérienne) et l'Emir Mechâal Bensaoud Ben Abdelaziz (partie saoudienne), le projet d'envergure, spécialisé dans le développement des cultures céréalière, fourragère et phoenicienne, revêt une valeur économique ajoutée à même de renforcer les capacités productrices agricoles de l'Algérie. Parmi les segments agricoles développés figurent les céréales (semences de blé dur) sur une superficie de 800 ha, les cultures fourragères (maïs grains et fourrage, foin et luzerne) sur 500 ha, en sus de la production de dattes (variétés Deglet-Nour et Ghars) et de l'élevage, a-t-on expliqué à la DSA. S'étendant sur une superficie globale de 5.000 ha au niveau du périmètre agricole dit Mechkar-del, sur le territoire de la commune de Hassi El-Gara, cet ambitieux projet d'investissement, accordé au titre de la concession agricole, a vu le jour en 2018 avec le lancement des travaux d'aménagement et de terrassement, après avoir rempli les conditions et procédures administratives. Ces dernières consistaient en l'établissement d'un titre de concession, l'octroi de 30 autori-



sations de forages d'irrigation, dont 20 forages déjà réalisés et les dix (10) restant devant l'être l'année prochaine, selon la fiche technique du projet. Le projet est doté des équipements nécessaires, dont la mise en place de 20 pivots d'irrigation couvrant 40 ha chacun, d'un système d'irrigation par goutte-à-goutte sur une superficie de 20 ha peuplés d'arbres fruitiers et de palmiers dat-

liers, en sus d'un entrepôt de 1.600 m² et d'une base de vie de 1.000 m² dotée des commodités nécessaires. Les explications fournies font état du raccordement du projet au réseau d'électrification à travers notamment la mise place de douze (12) transformateurs électriques de 160 kilovolts/ampères chacun, avant d'être renforcé prochainement de huit autres équipements similaires. Les

responsables du projet tablent sur l'extension des objectifs tracés, pour atteindre la réalisation d'une production de semences oscillant entre 125.000 et 150.000 quintaux (QX) de blé dur et tendre. Une moisson de plus de 65.000 QX de semences de blé dur avait été engrangée la saison écoulée par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), rappellent les services de la DSA.

Vers une diversification des cultures

Le programme de partenariat ambitionne également de diversifier les cultures stratégiques par la délimitation des superficies dédiées à la culture des légumineuses, lentilles et pois-chiche notamment, et la mise en place de 80 pivots d'irrigation, ainsi que la réalisation d'étables d'élevage bovin, pour un cheptel de 500 vaches laitières, la réservation de 200 ha pour la culture du maïs-grains et plus de 3.000 ha pour les céréales, a indiqué le promoteur algérien, Abdelkrim Bounâama. L'investissement dans les cultures stratégiques a connu ces dernières années un développement notable dans la wilaya d'El-Meniâa, à la faveur d'une batterie de mesures incitatives prévues par la loi algérienne de l'investissement permettant l'encouragement de l'investissement étranger et les opportunités de partenariat agricole dans la wilaya qui lui a consacré une superficie de 6.811 ha. Ces efforts ont pour objectif de booster le secteur agricole dans la région, de développer les cultures stratégiques, susceptibles de générer des emplois, d'acquiescer l'expérience et d'atteindre les objectifs de sécurité alimentaire.

TROISIÈME SALON INTERNATIONAL AGREST-EXPO

120 exposants algériens et étrangers à Constantine

Le troisième Salon international de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'emballage de l'Est algérien (Agrest-Expo) s'est ouvert jeudi dernier à la salle Ahmed Bey, à Constantine avec la participation de 120 exposants algériens et étrangers. Des professionnels versés dans le domaine de la production, la transformation et l'emballage des produits agricoles et agro-alimentaires, de la fabrication de substances chimiques à usage agricole comme les engrais et autres équipements et matériels industriels indispensables au dé-

veloppement du secteur agricole prennent part à cette édition devant se poursuivre jusqu'au 13 octobre courant. La manifestation qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat visant à impulser le dynamisme économique national à travers l'encouragement et l'accompagnement des activités créatrices de richesse, constitue un "espace d'échange et de promotion de la production agricole nationale qui a réussi à se positionner sur les marchés étrangers", a indiqué, le commissaire du Salon, Ahmed Haniche. L'exposition mettra en

valeur les prouesses nationales réalisées en matière de production et d'utilisation des substances fertilisantes (engrais biologiques) et de la fabrication d'aliments sans gluten, un procédé favorisant les efforts de préservation de la santé publique, a souligné, M. Haniche qui a insisté également sur les avancées réalisées par les professionnels nationaux s'agissant de la fabrication de matériels agricoles. Le 3ème Salon international Agrest-Expo qui regroupe des sociétés nationales publiques et privées versées dans le domaine agricole en plus d'une dizaine

d'exposants représentant 5 pays dont l'Italie, la France, et la Turquie et des institutions d'accompagnement (banques et assurances) donnera lieu à des échanges d'expériences et de connaissances avec la possibilité d'établir des coopérations au service du développement économique national, a-t-on souligné, affirmant que plus de 10 ambassadeurs prendront part à la manifestation. Mettant l'accent sur le statut de Constantine considérée comme un pôle national de production de céréales et légumineuses, le commissaire de la

manifestation a indiqué que l'objectif aussi est d'encourager les opérateurs nationaux à investir en Algérie, voire à l'étranger pour appuyer les efforts nationaux de développement économique et de la sécurité alimentaire. Les organisateurs tablent sur plus de 30.000 visiteurs qui viendront à ce Salon inauguré par les autorités locales et qui a été organisé par "Sun flower communication", en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie Rhumel (CCIR) de Constantine et l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL).

RACCORDEMENT DU SUD AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Les travaux de la première phase seront achevés en 2028

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a indiqué, jeudi dernier à Alger que les travaux de la première phase du projet de raccordement du Sud algérien au réseau électrique national seraient achevés en 2028.

Intervenant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, et présidée par le président de l'APN M. Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et nombre de membres du Gouvernement, M. Arkab a fait savoir que le groupe Sonelgaz avait lancé un programme ambitieux pour la réalisation de lignes de haute tension d'une capacité de 400Kv, sur une distance de plus 5000km, en vue de raccorder les wilayas du Sud au réseau national. Se référant aux résultats des études techniques et économiques du projet, le ministre a fait savoir que "les nouvelles lignes relient Hassi R'Mel à Tamanrasset, dont la première phase sur une distance de 880km, à partir de Hassi R'Mel passant par El Menia, Timimoun, et Adrar est en cours de réalisation. La fin des travaux et la mise en service de cette partie



est prévue début 2028", précise le ministre. La deuxième phase des travaux devant relier Adrar à Tamanrasset, avec le raccordement de In Salah, Bechar et Beni Abbes, sur une distance de 1920km, "est en cours d'étude". Concernant les mesures à prendre par le ministère de l'Énergie et des Mines en vue de

mobiliser des enveloppes financières pour la prise en charge du problème d'approvisionnement de plusieurs communes de Sétif en électricité et en gaz naturel, le ministre a affirmé que l'Etat était engagé à poursuivre les efforts afin de répondre progressivement aux besoins des citoyens, conformément aux programmes

futurs dédiés à cette fin, notamment pour les habitations loin du réseau.

Au sujet des travailleurs licenciés par l'Entreprise nationale de grands travaux pétroliers (ENGTP), M. Arkab a affirmé que le Gouvernement avait toujours placé l'intérêt des travailleurs "au cœur de ses priorités", soulignant que 6.000 travailleurs ont été réintégrés malgré l'illégalité de la grève. Des instructions ont, également, été données à l'Entreprise afin de réexaminer les dossiers des travailleurs licenciés au cas par cas, en les recrutant pour les projets qu'elle supervise. S'agissant de l'actualisation de la liste des infrastructures énergétiques de la wilaya de Ghardaïa, le ministre a fait savoir que ses services œuvraient en coordination avec les services du ministère des Finances à revoir certaines de ces infrastructures, notamment celles concernant plusieurs wilayas et ce, afin de garantir les droits de toutes les communes, précisant que "Sonatrach" avait adopté un plan d'efficacité énergétique pour l'exploitation de ces structures et garantir, ainsi, les droits des communes à bénéficier de la fiscalité.

PRÉSIDENTIELLE TUNISIENNE

La victoire de Kaïs Saïed confirmée

Le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Farouk Bouasker, a annoncé, vendredi soir, les résultats définitifs de l'élection présidentielle de 2024, confirmant ainsi la large victoire du candidat Kaïs Saïed, dès le premier tour, avec 90,69 % des voix.

Lors d'une conférence de presse tenue au Palais Ennejma Ezzahra, dans la banlieue nord de la capitale, en présence des membres du conseil de l'ISIE, Bouasker a déclaré que le candidat Kaïs Saïed (66 ans) a obtenu 2 438 954 voix, tandis que le candidat Ayachi Zammel a récolté 197 551 voix (soit 7,35 %) et le candidat Zouheir Maghzaoui a obtenu 52 903 voix (soit 1,97 %). Selon Bouasker, le nombre total de votants en Tunisie et à l'étranger s'élève à 2 808 548 sur un total de 9 753 217 électeurs inscrits dans le registre électoral. Bouasker a ajouté qu'aucun recours n'a été intenté auprès de la Cour d'appel de Tunis par les candidats définitivement retenus. À l'expiration du délai de recours, le conseil de l'ISIE a validé "la victoire définitive du candidat Kaïs Saïed à ce scrutin présidentiel après avoir obtenu la majorité absolue des voix des électeurs." L'élection présidentielle de 2024 s'est tenue en Tunisie dimanche dernier (6 octobre), tandis que les Tunisiens de l'étranger ont voté les 4, 5 et 6 du même mois dans 59 pays. Le taux de participation au scrutin s'est établi à 28,8 %. Bouasker a également affirmé que l'Instance n'aurait pas réussi à organiser cette élection sans la détermination de ses membres, tant au sein du conseil que de l'administration. Il a expliqué que l'ISIE s'était engagée sur tous les fronts, depuis l'enregistrement des électeurs et l'acceptation des candidatures jusqu'à la campagne électorale, le vote et l'annonce des résultats. Il a souligné que l'objectif était de permettre à l'ensemble des électeurs, qui sont plus de 9,5 millions, d'exercer librement leur droit de vote. Bouasker a également salué les initiatives prises par l'Instance, citant notamment l'inscription automatique des Tunisiens de deuxième et troisième génération résidant à l'étranger, détenteurs de passeports mais sans cartes d'identité nationales. Cela a permis d'augmenter considérablement le nombre d'électeurs à 222 000 à l'étranger et environ 71 000 en Tunisie, a-t-il dit. Il a également fait état de la création de 113 nouveaux centres de vote dans les zones rurales et éloignées où il n'y a pas d'écoles primaires, en installant des centres de vote dans des centres de santé de base et des bureaux de poste. De plus, 55 tentes de vote ont été installées dans des zones résidentielles ne disposant pas d'infrastructures, en



plus des quelque 5 000 centres de vote habituels situés dans des écoles primaires. Quant au vote libre des Tunisiens à l'étranger, il a permis à ceux-ci de voter où qu'ils se trouvent. Il a précisé que cette mesure, une première depuis la création de l'Instance, a donné des résultats positifs, où plus de 55 % des électeurs à l'étranger ont pu voter dans des centres où ils n'étaient pas inscrits. Bouasker a également évoqué le vote des personnes en situation de handicap et les efforts de l'Instance pour faciliter leur participation, notamment en organisant des simulations du processus de vote sous différentes formes et en aménageant des centres de vote. Cela a permis à environ 40 000 électeurs handicapés, soit 33 % des inscrits en situation de handicap, d'exercer leur droit de vote. "Avec l'annonce des résultats définitifs de l'élection présidentielle, l'Instance couronne un processus électoral important, et prouve ainsi son impartialité, l'indépendance de ses actions et la crédibilité de ses décisions", s'est-il félicité.

ONU

La Chine appelle au retour de la stabilité en Libye

Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies a réitéré son appel lancé aux forces armées extérieures et aux mercenaires pour leur retrait définitif de la Libye, le plus vite possible. Dans son allocution à la tribune des Nations unies, Dai Bing a invité la communauté internationale à continuer de soutenir les efforts visant à trouver des solutions adaptées aux besoins des pays en crise en Afrique. Une requête qui s'applique au cas libyen. Il a également appelé à œuvrer pour le retour de la sécurité et de la stabilité afin d'améliorer les conditions de vie de la population en Libye. « La reconstruction pacifique de la Libye se trouve maintenant à un stade critique, et la promotion de

la transition politique est une étape importante pour assurer la paix et la stabilité à long terme. La Chine appelle toutes les parties à continuer à respecter le cap fixé pour un accord politique, à renforcer le dialogue et la consultation, et à atteindre un consensus plus large pour la reprise rapide des négociations politiques et la mise en place d'institutions étatiques unifiées », a-t-il déclaré. Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies est aussi revenu sur l'importance pour la Libye d'avoir le contrôle sur ces revenus pétroliers. Une exhortation qui intervient alors que la Libye s'apprête à redémarrer sa production de pétrole après deux mois d'arrêt dus à l'intensification des conflits. 18^e producteur mondial



de pétrole, avec 1,2 million de barils quotidiens en moyenne, la Libye est aussi à la tête des plus grandes réserves connues du continent.

MAURITANIE

El-Ghazzouani regagne Nouakchott en provenance de Tripoli

Le président mauritanien, Président de l'Union africaine, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazzouani, a regagné Nouakchott, vendredi soir, en provenance de la capitale libyenne, Tripoli, après une visite de travail en Libye, au cours de laquelle il a présidé les réunions du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye dans le cadre de l'Appel de Brazzaville pour accélérer le processus de paix et de réconciliation en Libye. A son arrivée à l'aéroport international de Nouakchott, Oum-Tounsi. Son Excellence le Président de la République a été accueilli par le Premier Ministre, M. Mokhtar Ould Diay, les Ministres Conseillers à la Présidence de la République, les membres du Gouvernement, le Chef de Cabinet du Président de la République, le Directeur adjoint du Cabinet du Président de la

République, le wali de Nouakchott Ouest et le Vice-Président de la Région de Nouakchott. Son Excellence le Président de la République était accompagné d'une importante délégation composée du ministre chargé du Cabinet du Président de la République, M. Nani Ould Achrougna, du Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritanien de l'extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, du Ministre de l'Economie et des Finances, M. Sidi Ahmed Ould Bouh, de l'ambassadeur de notre pays accrédité en Libye, M. Mohamed Ould Babana, de l'ambassadrice de notre pays à Addis Abeba et Représentante permanente auprès de l'Union africaine, Mme Khadija Mbareck Vall, et du directeur général du Protocole d'Etat, M. El Hacem Ould Ahmed.



AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

200.000 Palestiniens à Jabalia risquent la mort

La Défense civile de la bande de Ghaza a annoncé, hier, que 200.000 citoyens de la région de Jabalia courent le risque de mourir soit à cause des bombardements sionistes, soit à cause de la faim et de la soif, à la lumière du siège terrestre imposé par l'armée sioniste depuis sept jours.

Mahmoud Bassal, porte-parole de la Défense civile, a déclaré dans un message vidéo qu'il a publié sur les réseaux sociaux : Les forces d'occupation sionistes assiègent Jabalia pour le septième jour consécutif, et les habitants sont privés d'eau, de nourriture et des nécessités de la vie. Il a ajouté : 200.000 citoyens de la région de Jabalia courent le risque de mourir soit à cause des bombardements, soit à cause de la faim et de la soif, compte tenu du siège terrestre en cours ». L'occupation n'a pas permis aux équipes médicales et à la Défense civile de fournir du carburant et des fournitures médicales, ce qui se répercute sur les citoyens assiégés. Bassal a appelé les institutions internationales à accomplir leur devoir humanitaire de protéger les citoyens de Jabalia, au nord de la bande de Ghaza.

Aucune aide alimentaire n'est entrée depuis le 1er octobre

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a indiqué, hier, que l'escalade sioniste dans la bande de Ghaza a de graves répercussions sur la sécurité alimentaire, car aucune aide n'est entrée dans les régions du nord du territoire depuis le 1er octobre. L'escalade de la violence dans le nord de



Ghaza a un impact désastreux sur la sécurité alimentaire. Aucune aide alimentaire n'est entrée dans le nord depuis le 1er octobre. On ne sait pas combien de temps dureront les réserves alimentaires du PAM dans le nord, déjà distribuées aux abris et aux centres de santé, a alerté le PAM dans un message publié sur les réseaux sociaux.

42.175 martyrs et 98.336 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 42.175 martyrs et 98.336 blessés, en majo-

rité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, indiquent hier les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, "49 martyrs et 219 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de la bande de Ghaza, suite aux 5 massacres commis par l'occupation contre des familles palestiniennes au cours des dernières 24 heures". Les autorités palestiniennes ont affirmé qu'"il y a encore un certain nombre de victimes sous les décombres et sur les routes, et que les ambulances et les équipes de la Défense civile ne peuvent pas les atteindre".

HCR/Soudan du Sud Le nombre de réfugiés atteint plus d'un demi-million



Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé, vendredi, que le Soudan du Sud accueille désormais plus d'un demi-million de réfugiés dans 30 localités du pays, principalement dans les camps de réfugiés de Maban, Jamjang, Wedweil et Gorom. Alimenté par le conflit en cours au Soudan, ce chiffre a presque doublé depuis 2023, a affirmé le HCR, soulignant l'impact croissant de la crise dans toute la région. Selon l'agence onusienne, le Soudan du Sud est le deuxième pays à avoir accueilli le plus grand nombre de personnes fuyant le Soudan.

La population de réfugiés au Soudan du Sud a presque doublé en moins de 18 mois et nous nous attendons à ce que la situation soit pire encore. Le conflit au Soudan frappe le Soudan du Sud plus durement que tout autre pays de la région et s'ajoute aux immenses défis auxquels le pays est confronté, a déclaré Marie-Hélène Verney, représentante du HCR au Soudan du Sud.

Le HCR et d'autres acteurs humanitaires ont été en première ligne de la réponse humanitaire et appellent maintenant d'autres acteurs à se joindre aux efforts pour aider le Soudan du Sud à intégrer les centaines de milliers de personnes qui sont arrivées », a déclaré Marie-Hélène Verney. Il est clair cependant que la seule solution est la fin du conflit au Soudan. Le Soudan du Sud est sous le choc et ne peut pas continuer à endurer autant de souffrances.

Après de nouvelles attaques Le Kenya annonce l'envoi de 600 policiers supplémentaires en Haïti

Le Kenya enverra 600 policiers supplémentaires en Haïti le mois prochain pour renforcer une mission internationale de lutte contre les gangs, a déclaré le président William Ruto lors d'une visite du Premier ministre haïtien destinée à accélérer les déploiements au sein de la force.

Ruto a déclaré aux journalistes que la mission avait pour objectif d'améliorer la sécurité en Haïti, qualifiant la lutte contre les gangs de bataille que nous pouvons gagner. Il a ajouté que les 600 officiers supplémentaires mobilisés par le Kenya étaient en formation et seraient prêts à prendre leurs fonctions le mois prochain.

Le Kenya a envoyé déjà 400 policiers en Haïti pour participer à l'opération de soutien à la sécurité multinationale (MSS), autorisée par l'ONU en juin dernier.

Les gangs lourdement armés, qui contrôlent des parties de la capitale Port-au-Prince, ont mené, la semaine dernière, l'une des attaques les plus meurtrières du pays ces dernières années, tuant au moins 115 personnes dans une région agricole, selon les autorités.

Venezuela La Cour suprême rejette un recours contre l'élection de Maduro

La Cour suprême de justice du Venezuela a déclaré vendredi irrecevable un recours déposé par l'ex-candidat à la présidentielle Enrique Marquez demandant l'annulation d'une décision émise par la même Cour validant la réélection du président Nicolas Maduro. Le Tribunal suprême de Justice (TSJ) juge irrecevable la demande de révision constitutionnelle de la sentence du 22 août 2024, émise par la Chambre électorale » du même TSJ. Dans son arrêt, le TSJ assure que l'examen des experts « a prouvé l'intégrité incontestable des résultats annoncés par le Conseil national électoral, qui ont montré que le candidat élu pour le mandat présidentiel 2025-2031 était Nicolas Maduro.

LIBAN Mikati demande une résolution sur un cessez-le-feu immédiat



Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a appelé l'ONU à adopter une résolution pour un « cessez-le-feu immédiat » pour mettre un terme aux agressions sionistes en cours contre le Liban depuis 3 semaines.

Mikati a averti que le pays traverse une « phase délicate, dangereuse et très sensible ». Il a ajouté que « le Liban est aujourd'hui victime de l'arrogance » de l'entité sioniste. Il a tenu à préciser dans ce contexte que c'est l'entité sioniste et non le Liban, qui rejette le cessez-le-feu, soulignant l'adhésion du gouvernement libanais à la résolution 1.701 et « la capacité de l'armée à remplir son rôle ».

Le Premier ministre libanais a indiqué avoir contacté le secrétaire d'Etat américain Anthony Blinken pour discuter des efforts de cessez-le-feu. Par ailleurs, Mikati a souligné que l'attaque sioniste contre la force de maintien de la paix des Nations Unies, la FINUL, « mérite une réponse internationale ferme ».

19E SOMMET DE L'ASIE DE L'EST Lavrov dénonce les actions destructrices des États-Unis

À l'issue du 19e sommet de l'Asie de l'Est ce 11 octobre, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a dénoncé les tentatives de l'Occident de « transformer » l'ASEAN en un outil contre la Russie et la Chine, tout en soulignant les dangers pour la stabilité régionale.

« L'Occident cherche à transformer l'ASEAN en son principal partenaire, tout en orientant ce partenariat contre les intérêts de la Russie et de la Chine », a déclaré hier à la presse le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, à l'issue du 19e sommet de l'Asie de l'Est. Selon lui, ces politiques créent des « risques pour la stabilité de la partie asiatique de notre continent commun et pour le développement durable ». Le chef de la diplomatie russe a également accusé Washington et ses alliés de vouloir saper l'architecture multilatérale autour de l'ASEAN. « Les États-Unis et leurs alliés ont décidé d'inclure la région Asie-Pacifique dans la zone d'intérêt de l'OTAN », a-t-il affirmé, pointant du doigt la création de plusieurs alliances militaires dans la région, comme le groupe « USA - Japon - Corée » ou le QUAD, qui réunit l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon. « Tout cela fragmente cet espace commun et le divise entre amis et ennemis », a-t-il ajouté.

Lors du sommet, le ministre russe a déclaré que les États-Unis avaient tenté de mettre en avant des thématiques telle que « l'escalade en mer de Chine méridionale » ainsi que le conflit en Ukraine, sans pour autant recevoir de soutien des membres de l'ASEAN. Il a précisé que seuls les pays occidentaux tels que le Japon, la Nouvelle-Zélande et l'Australie avaient « approuvé les thèses américaines ».



PARLEMENT EUROPÉEN

Jean-Marie Le Pen sommé de rembourser 300 000 euros

L'ancien leader du Front national, Jean-Marie Le Pen est visé par une demande de remboursement de plus de 300 000 € émanant du Parlement européen, ont rapporté des médias français.

Il est reproché à Jean-Marie Le Pen d'avoir indûment touché des remboursements de frais de mandats au titre de la « ligne budgétaire 400 » du Parlement européen, précise le quotidien « Ouest-France » soulignant qu'il s'agit d'une affaire distincte de celle des assistants parlementaires du Rassemblement national, qui est actuelle-

ment jugée à Paris. Cette ligne est destinée à couvrir « les dépenses administratives et de fonctionnement des groupes politiques et du secrétariat des députés non-inscrits » et celles « liées aux activités politiques et d'information dans le cadre des activités politiques de l'Union européenne ». L'ancien leader du parti d'extrême droite a formé un recours contre la décision du Parlement européen devant le Tribunal de l'Union européenne, selon son avocat, Me François Wagner cité par le même média. Contacté, le Parlement européen a précisé

de son côté que « l'administration du Parlement est tenue, lorsqu'elle reçoit des indications sérieuses selon lesquelles des fonds ont été indûment versés, de procéder à une vérification de la conformité aux règles financières administratives applicables du cas en question, de demander des éclaircissements au député concerné et de récupérer l'argent indûment payé si aucune preuve de dépenses conformes n'est fournie ». Avant de souligner que « cela ne remplace aucune procédure ou enquête judiciaire », précise enfin Ouest-France.

De la vache folle à Parkinson et Alzheimer : que sait-on des maladies à prions ?

Des recherches sur la tremblante du mouton menées dans les années 1970 ont abouti à la découverte d'un nouveau type d'agent infectieux, les prions. D'abord accueillie avec scepticisme, l'existence de ces protéines délétères impliquées dans de nombreuses maladies fatales incurables a fini par faire consensus. Aujourd'hui, des preuves suggèrent même l'existence de mécanismes similaires dans les maladies de Parkinson et d'Alzheimer.

Maladie de Creutzfeldt-Jakob, insomnie fatale, tremblante du mouton, maladie de la vache folle... Toutes ces maladies ont en commun de s'attaquer au cerveau, qu'elles dégradent progressivement, et d'être incurables. Elles sont également causées par un même type d'agent : le prion, une protéine qui peut, pour des raisons encore inconnues, devenir délétère et contaminer ses homologues, déclenchant une fatale réaction en chaîne. La découverte, au début des années 1980, que de simples protéines pouvaient acquérir un pouvoir infectieux a entraîné un changement de paradigme dont les effets continuent à se faire sentir de nos jours. Des travaux menés ces dernières années suggèrent en effet que des mécanismes similaires pourraient être impliqués dans d'autres maladies neurodégénératives, comme la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson.

Une histoire qui débute chez le mouton

En science comme dans d'autres domaines, être précurseur n'est pas toujours synonyme de succès immédiat, même lorsqu'il s'avère que l'on avait raison avant les autres... Stanley Prusiner en a fait l'expérience au début des années 1980. Ce médecin et neurologue américain travaillait avec son équipe depuis la fin des années 1970 sur une maladie qui s'attaque au cerveau des moutons et des chèvres : la « tremblante du mouton ». Cette affection fatale et incurable est classée parmi les encéphalopathies spongiformes, en raison de ses effets : à mesure qu'elle progresse, elle détruit les neurones, ce qui fait que lorsque le cerveau des animaux décédés est autopsié, il est parsemé de trous évoquant l'aspect d'une éponge. Une décennie auparavant, en 1967, le biochimiste britannique John Stanley Griffith avait le premier émis l'hypothèse que

la tremblante du mouton aurait pu être causée par un agent infectieux protéique. Quelques années après son décès, survenu en 1972, Stanley Prusiner et ses collègues s'attellent à démontrer la validité de cette théorie. En 1982, ils publient une description de ce qui est, selon leurs recherches, l'agent infectieux responsable de la tremblante du mouton. Il s'agirait effectivement d'une protéine seule, qu'ils nomment « prion » ou PrP.

Le prion, une protéine infectieuse responsable de maladies neurodégénératives

Les maladies à prions sont classifiées comme des maladies du repliement des protéines, car c'est la modification du repliement 3D de la protéine PrP qui est à l'origine de leur déclenchement. Pour en comprendre les mécanismes, il faut savoir que les protéines sont de grosses molécules constituées d'un enchaînement de molécules plus petites, les acides aminés. Elles assurent d'innombrables fonctions dans notre corps, le rôle d'une protéine donnée dépendant généralement de sa forme (qui elle-même dépend en grande partie de l'enchaînement des acides aminés qui la compose). La protéine prion PrPc est une protéine du cerveau qui est capable, pour des raisons encore inconnues, de changer de forme 3D et d'adopter une forme pathologique appelée PrPsc. Comme Anakin Skywalker qui devient Dark Vader dans le film Star Wars, la protéine PrPc « passe du côté obscur de la Force » et devient PrPsc. Or, sous sa forme pathologique, PrPsc acquiert deux nouvelles capacités à l'origine de ses effets dramatiques. Premièrement, elle est capable de transmettre sa forme 3D pathologique à la forme PrPc. Deuxièmement, elle acquiert la capacité de s'accumuler sous forme de petits agrégats toxiques qui vont grossir pour devenir ce que l'on appelle des fibres amyloïdes, de beaucoup plus grande taille.

Les maladies à prions humaines

Les maladies à prions sont des maladies rares qui affectent le cerveau des personnes adultes. Elles sont également appelées encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles, car elles sont transmissibles entre individus. À l'heure actuelle, trois types de maladies à prions affectant les humains ont été identifiées : la maladie de Creutzfeldt-Jakob, l'insomnie fatale et le syndrome de Gerstmann-Sträussler-Scheinker. La maladie de Creutzfeldt-Jakob : il s'agit de la plus fréquente de ces maladies neurodégénératives rares qui affectent chaque année 1 à 2 personnes sur un million. Elle se caractérise par une démence accompagnée de signes neurologiques tels que des secousses musculaires irrégulières appelées myoclonies, des troubles de l'équilibre et de la marche, ainsi que des troubles intellectuels, de la mémoire, de l'orientation et du langage. On distingue trois types de maladie de Creutzfeldt-Jakob : la forme sporadique (85 % des cas), qui se manifeste spontanément, sans cause connue, après 60 ans ; la forme héréditaire (10 % des cas), due à la transmission d'une mutation génétique ; la forme acquise (moins de 5 % des cas), contractée soit à la suite d'actes médicaux comme l'injection d'hormones de croissance (période de 1983 à 1988) ou des greffes de dures-mères, soit par la consommation de viande bovine infectée (comme durant la crise de la vache folle). En France, 100 à 150 nouveaux cas de maladies à prions sont diagnostiqués chaque année. Une fois les premiers symptômes apparus, ces maladies progressent rapidement, sans rémission, jusqu'au décès. Il n'existe en effet aucun traitement curatif, on ne peut ni les soigner ni arrêter leur évolution. Seuls des traitements symptomatiques permettent de réduire certains des

symptômes des patients.

Des maladies qui touchent aussi les animaux

Contrairement aux autres maladies neurodégénératives, les maladies à prions ont la particularité de toucher à la fois l'être humain et l'animal. Parmi les maladies recensées chez les animaux, la plus connue est probablement la maladie de la « vache folle », qui touche les bovins, d'où son nom d'encéphalopathie spongiforme bovine. Mais il existe également la tremblante du mouton (qui touche aussi les chèvres), sur laquelle ont porté les travaux qui ont permis d'identifier pour la première fois les prions en tant qu'agents infectieux, ainsi que d'autres pathologies moins connues au-delà des cercles des spécialistes, tels que le dépérissement chronique des cervidés ou la maladie à prions des dromadaires. À l'origine d'une crise sans précédent dans les années 1990, la maladie de la vache folle mérite que l'on s'y arrête. Décrite pour la première fois en 1986 au Royaume-Uni, cette maladie a depuis cette époque été observée dans des cheptels bovins de plus de 19 pays, dont la France. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, elle a touché environ 200 000 têtes de bétail (94 % des cas ont été recensés au Royaume-Uni ; en France, environ 1000 cas ont été identifiés). À ce jour, l'origine exacte de l'encéphalopathie spongiforme bovine n'est pas clairement déterminée. Néanmoins, il a été montré que la consommation par les bovins de farines de viande et d'os préparées à partir du recyclage de carcasses d'ovins et de bovins malades était à l'origine de l'augmentation du nombre de cas. Par ailleurs, cette maladie se transmet aussi entre individus au sein des troupeaux. Le prion bovin responsable de la maladie de la vache folle est en outre à

l'origine d'une nouvelle maladie neurodégénérative mortelle chez l'être humain, appelée le variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ). L'apparition de cette maladie zoonotique (transmission d'un agent pathogène de l'animal à l'humain) a provoqué une crise sanitaire majeure en Europe à partir des années 1990. Au niveau mondial, 207 décès de personnes ayant développé le variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob après avoir consommé de la viande bovine contaminée sont à déplorer.

Des maladies à prions aux maladies de Parkinson et d'Alzheimer

Il existe aujourd'hui un nombre important de preuves que les maladies amyloïdes telles que les maladies d'Alzheimer et de Parkinson partagent une étiologie commune avec les maladies à prions. Certes, ces maladies ne sont pas causées par la protéine PrP : dans la maladie d'Alzheimer, les protéines qui changent de forme 3D et deviennent pathologiques sont les protéines Aβ et tau, tandis que dans la maladie de Parkinson, il s'agit d'une protéine appelée α-synucléine. Toutefois, bien que les protéines impliquées soient différentes, on pense aujourd'hui que des mécanismes similaires à ceux gouvernant l'apparition et la propagation des fibres amyloïdes de prion pourraient être impliqués dans ces autres maladies du repliement des protéines. Désormais, l'objectif des chercheurs est donc d'identifier des molécules anti-prions candidates qui pourraient être utilisées pour le traitement non seulement des maladies à prion, mais aussi d'autres maladies du repliement des protéines, telles que les maladies de Parkinson ou d'Alzheimer.



Libérés pour blessures Les "Verts" sans Hadjam et Farsi à Lomé

L'arrière gauche de l'équipe nationale d'Algérie, Jaouen Hadjam a été libéré vendredi du stage de la sélection, soit le lendemain de la victoire des Verts face au Togo (5-1) pour le compte de la 3e journée des éliminatoires de la CAN 2025, a annoncé la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel ce vendredi soir.



« Arrivé en sélection légèrement blessé lundi dernier, Jaouen Hadjam, pas encore totalement rétabli, ne sera finalement pas du voyage au Togo ce samedi en prévision de la rencontre prévue face au pays hôte ce lundi au stade de Kégué pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN 2025. Le sélectionneur national, Vladimir PETKOVIC, a décidé ce

vendredi de libérer le joueur, qui va rejoindre son club dès demain matin », a indiqué l'instance fédérale. De son côté Mohamed Farsi, victime d'un choc lors de la séance d'entraînement de vendredi, le défenseur, est contraint de déclarer forfait pour la rencontre de ce lundi face au Togo. Le joueur qui devra passer des examens

médicaux approfondis, n'a pas effectué le déplacement à Lomé. Pour rappel la sélection nationale a effectué samedi matin une dernière séance d'entraînement sur le terrain principal du stade 19 Mai 1956 d'Annaba, une séance consacrée au volet technico-tactique avant prendre le vol à la capitale togolaise Lomé.

Agents de joueurs FIFA L'examen aura lieu le 20 novembre prochain

La quatrième session de l'examen des agents de joueurs FIFA se tiendra le mercredi 20 novembre 2024, a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF). L'instance fédérale précise que seuls les candidats ayant respecté l'échéance du 4 octobre 2024 pour l'inscription sur la plateforme officielle de la FIFA (agents.fifa.com) seront admis à participer. Les candidats doivent s'acquitter des droits d'examen d'un montant de 70.000 DA, à verser au compte bancaire de la FAF. Les informations bancaires sont disponibles sur la plateforme d'inscription des agents de joueurs de la FIFA. La date limite de versement des frais d'examen est fixée au jeudi 9 novembre 2024, informe la même source. Tout candidat absent le jour de l'examen, malgré le paiement des frais, devra attendre la prochaine session d'examen pour se présenter de nouveau. Par ailleurs, la FIFA et la FAF se réservent le droit de ne pas valider le dossier d'un candidat en cas de violation des règlements relatifs aux agents de joueurs édictés par les deux instances, conclut le communiqué de la FAF publié sur son site officiel.



Ligue 1 Mobilis (4e journée) L'O. Akbou reprend les commandes, le MCA nouveau dauphin

L'Olympique Akbou, vainqueur vendredi en déplacement face au Paradou AC (3-1), a repris provisoirement le fauteuil de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que le MC Alger s'est hissé à la deuxième place de dauphin en battant le MC Oran (1-0), en ouverture de la 4e journée.

Véritable surprise de ce début de saison, la formation d'Akbou, l'un des deux nouveaux promus, a de nouveau forcé l'admiration en allant s'imposer à Alger face au Paradou AC (3-1).

Les joueurs de l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz alignent un deuxième succès de rang, après celui décroché le week-end dernier à domicile face à la JS Saoura (2-1).

La nouvelle recrue Ali Haroune (ex-ES Ben Aknoun), auteur d'un but face au PAC, a rejoint l'attaquant du Paradou AC Adil Boulbina en tête du classement des buteurs avec 3 buts chacun.

En revanche, rien ne va plus chez le PAC qui concède sa deuxième défaite de suite, après celle à la maison face à la JS Kabylie (0-3). Le coach tunisien Radhi Jaïdi devrait impérativement revoir son organisation défensive, qui a concédé six buts en deux matchs.

Le MC Alger n'a pas raté l'occasion de confirmer ses ambitions de conserver



son titre, en battant le MC Oran au stade Nelson-Mandela de Baraki. Auteur d'un nul à Constantine face au CSC (1-1), le "Doyen" a su avant de trouver la faille, en seconde période grâce à Naïdji (66e). De son côté, le MCO, dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur malien Eric Chelle, enchaîne un troisième match sans victoire, et reste scotché dans le ventre mou du tableau.

Au stade du 20-août 1955 de Béchar, la JS Saoura a signé son premier succès de la saison, en venant à bout de l'ES Sétif (3-2), dans un match à rebondissement. Les gars de Béchar s'en sont remis à leur attaquant Bentaleb, qui a délivré les siens en fin de match (86e). L'Entente concède, par contre, son premier revers depuis le début du nouvel exercice.

Ligue 2 amateur (4e journée) L'ES Ben Aknoun seule aux commandes



L'Etoile de Ben Aknoun s'est emparée du leadership du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement à Chlef, où elle a dominé le MCB Oued Sly (1-3), vendredi pour le compte de la quatrième journée, ayant vu le GC Mascara concéder une défaite surprise à domicile contre l'US Béchar Djedid (1-2).

Décidés à réussir un bon résultat, les Algérois sont bien rentrés dans ce match et ont été les premiers à trouver le chemin des filets, avant de défendre jalousement leur petit avantage.

Même lorsque le MCBOS a essayé de réagir, la réponse de l'Etoile a été quasi immédiate, comme ce fut le cas avec le troisième but, inscrit à la 90'+3, soit une minute seulement après la réduction du score par les locaux.

L'ESBA est donc seul nouveau leader du groupe Centre-Ouest, avec 10 points, au moment où l'USBD s'est hissée à la deuxième place du classement général, avec sept points grâce à son succès hors de ses bases.

Un classement qu'elle partage avec le WA Mostaganem, qui a frappé un grand coup ce week-end, en dominant l'ancien co-leader, la JSM Tiaret, sur le score d'un but à zéro.

Autre bonne performance réalisée ce vendredi, la victoire en déplacement du RC Kouba, qui est allé s'imposer (1-2) chez la lanterne rouge, le SC Mecheria. Il s'agit du premier succès de la saison pour les Vert et Blanc, qui avaient concédé une défaite et deux nuls à domicile lors des trois premières journées, alors que de son côté, le SCM n'a pas réussi à engranger le moindre point après quatre journées.

Les duels SKAF Khemis Miliana - ESM Koléa et CR Temouchent - MC Saïda n'ont pas connus de vainqueurs avec des scores vierges (0-0). Une issue qui arrange beaucoup plus les affaires des clubs visiteurs, surtout qu'ils étaient en difficulté en ce début de saison. En effet, avant cette quatrième journée, l'ESMK et le MCS flirtaient dangereusement avec la zone rouge et ces bons nuls ramenés de l'extérieur leur permettent de sortir un peu la tête de l'eau et d'entrevoir la suite du parcours sous de meilleurs auspices.

Le match JS El Biar - RC Arbaâ, initialement prévu ce vendredi, a été décalé au dimanche 13 octobre (15h00) au stade du 1er-Novembre 1954 de Mohammadia, alors que le duel NAHD - ASMO a été reporté au 5 novembre prochain.

Les péripéties de cette quatrième journée de Ligue 2 se poursuivront samedi, avec le déroulement des matchs du Groupe Centre-Est, avec en tête d'affiche le chaud duel MO Constantine - MB Rouissat, entre le leader (9 pts) qui se déplace chez son Dauphin (7 pts).

WA Tlemcen Fin de mission de l'entraîneur Djilali Lakhdari



La direction du WA Tlemcen a mis fin aux fonctions de son entraîneur Djilali Lakhdari, au lendemain de la défaite concédée face à l'USM Bel-Abbès (2-1 a.p), vendredi au stade Habib-Bouakeul (Oran), dans le cadre du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie de football, a-t-on appris, auprès du club pensionnaire de l'Inter-régions. Djilali Lakhdari, en poste depuis l'intersaison, a payé les frais de ses "changements ratés" ayant valu l'élimination aux "Zianides", qui menaient pourtant au score avant la fin du match, souligne-t-on de même source.

Le WAT, qui compte dans son palmarès deux trophées de coupe d'Algérie (1998 et 2002), avait atteint les quarts de finale de l'édition précédente de cette épreuve populaire, avant qu'il ne soit éliminé par le MC Alger, le futur finaliste malheureux de la compétition.

En championnat, les Bleu et Blanc, qui étaient à leur première saison en Inter-régions, avaient terminé à la troisième place sous la houlette de leur ex-entraîneur l'ancien défenseur international, Kheireddine Kheris, dont le contrat n'a pas été renouvelé l'été dernier.

"Widad", qui a rétrogradé de la Ligue 1 jusqu'au championnat inter-régions en l'espace de deux saisons (entre 2021 et 2023), occupe la première place de son groupe en compagnie de l'USM Bel-Abbès, et ce, après deux journées de compétition.

DES DÉCHETS CONTRE DES JOUETS

En Colombie, le plastique jeté trouve une seconde vie

Dans le Pacifique colombien, le plastique récolté sur les plages et recyclé est devenu monnaie d'échange : une petite économie qui permet d'aider les enfants tout en atténuant la pollution qui affecte une destination paradisiaque et pauvre du pays.

À Bahia Malaga, un bras de mer appartenant à la municipalité de Buenaventura (sud-ouest), des enfants se présentent à la fenêtre d'un bâtiment en bois coloré. En échange des bouchons de plastique récupérés dans ce territoire touristique mais jonché de débris, ils reçoivent des pièces de monnaie fictives, également en plastique, valables pour "acheter" des vêtements, des fournitures scolaires, des jouets, des livres ou du pop-corn à manger en regardant des films. Cette région à la population majoritairement noire afro-colombienne lutte contre la pollution pour préserver sa nature exubérante, l'un des thèmes qui seront débattus du 21 octobre au 1er novembre dans la ville voisine de Cali (sud-ouest) à l'occasion de la COP16 sur la biodiversité. Une pièce fictive équivaut à 250 grammes de plastique ramassés. Les produits que l'on peut se procurer en échange ont été donnés à la fondation "Plastico Precioso Uramba", une ONG qui met en œuvre ce programme sur les plages du parc naturel national du même nom. De cette manière, cet éternel "problème de déchets est transformé en incitation pour les économies locales", explique à l'AFP Sergio Pardo, son directeur, âgé de 36 ans.

16 tonnes de déchets sur la plage

Inexorablement, la mer recrache d'innombrables déchets plastiques sur les plages du parc. Depuis 2019, la fondation a ramassé quelque 16 tonnes de déchets dans la baie de Malaga, estime M. Pardo, ancien plongeur et capitaine au long cours



INTO / GEO

d'un catamaran propriété d'un millionnaire colombien. Son ONG vit essentiellement des donations, et des contributions volontaires des quelques touristes qui viennent faire une bonne action en collectant les déchets. Les enfants du coin sont aussi ses partenaires. "Comme il y a beaucoup de couvercles, je les ramasse (...) Ensuite, je les emmène au magasin", raconte l'une de ces petites mains, Juan José Lopez, 13 ans. Chaque année, selon l'ONU, quelque huit millions de tonnes de plastique finissent dans les océans. À Bahia Malaga, uniquement accessible par la mer et poste d'observation

privilegié pour observer les baleines, ces bouteilles de plastique sont omniprésentes, échouées sur le sable noir ou flottant sur les flots. M. Pardo et un groupe d'amis se promènent parmi les touristes sur la plage, où ils délimitent une parcelle de 3x3 mètres. Rien que dans ce petit périmètre, ils trouvent des dizaines de plastiques, bouts de verres et métaux. Certains de ces matériaux ont une valeur marchande, d'autres se décomposent, mais le plastique, lui, reste des années à flotter dans les océans. Ou alors il coule. "Ce qui ne flotte pas doit malheureusement se trouver dans les fonds

marins ou dans les mangroves, piégé dans les racines". Il a parfois trouvé des bouteilles avec des étiquettes écrites en mandarin, sans doute jetées des nombreux navires chinois circulant vers Buenaventura, port colombien le plus important sur le Pacifique. D'autres bouteilles affichaient des prix en dollars plutôt qu'en pesos colombiens. M. Pardo soupçonne donc qu'elles provenaient de l'Équateur voisin.

Les petites mains du recyclage

Stiven Obando, 19 ans, accom-

pagne son ami dans le travail de nettoyage. "Nous avons beau nettoyer maintenant, ce sera ensuite à nouveau sale. L'océan bouge sans cesse et rejette toujours plus de déchets", explique le jeune touriste. Les Nations unies estiment que 85 % des déchets qui polluent les océans sont en plastique. À Bahia Malaga, l'air marin et les intempéries corrodent les pupitres en bois des écoles. M. Pardo a donc décidé d'apporter sa petite contribution pour améliorer le quotidien des élèves. Dans son atelier, il trie les bouchons en plastique par couleur et les réduit en flocons dans une machine. Il place ensuite cette poudre dans une presse à chaud à 190 °C qu'il a construite lui-même à partir d'un croquis trouvé sur internet. Le résultat final est une lourde planche de plastique, fabriquée à partir des paillettes d'environ 2 000 bouchons. Avec une seule de ces planches, il construit un bureau coloré qu'il offre aux classes ayant le plus contribué à son programme de ramassage de débris. Des dizaines d'enfants étudient déjà sur des chaises confortables et pupitres ainsi fabriqués. "Nous sommes bien assis, bien calés sur nos chaises (...) nous pouvons bien écrire maintenant", se réjouit le petit Juan José. Son institutrice, Soraya Hinestroza, témoigne du changement, grâce à la petite centaine de pupitres distribués. Les enfants "ont été très assidus dans ce processus", se félicite-t-elle.

États-Unis Les zoos face au défi des ouragans

En 2005, l'Audubon Aquarium de la Nouvelle-Orléans, aux États-Unis, perdait quasiment la totalité de ses 10 000 résidents, issus de 530 espèces différentes. Un drame provoqué par le passage de l'ouragan Katrina et menant à la mort d'une demi-douzaine de requins-taureaux ainsi que de plusieurs hippocampes, poissons-scies, méduses, raies pastenagues et piranhas, rappelle la BBC. Face à cette menace — qui s'est dramatiquement concrétisée ces dernières semaines avec l'ouragan Helene suivi de près par l'ouragan Milton —, les parcs zoologiques doivent être prêts à intervenir afin de protéger leurs nombreux résidents. Tout au long de l'année, ces établissements répètent des plans d'urgences personnalisés à appliquer en cas de catastrophes naturelles, précise la BBC. Aux États-Unis, depuis l'ouragan Katrina de 2005 et de la promulgation de la loi sur le bien-être animal de 2006, les infrastructures accueillant des animaux sont tenues de préparer et suivre un plan d'urgence en cas de catastrophes naturelles. Pour être accrédités par l'Association nationale des zoos et aquariums (AZA), ces établissements doivent organiser chaque année au minimum quatre exercices d'urgence à mettre en place face aux événements météorologiques extrêmes les plus propices à leur région.

LA GRIPPE H5N1 SE PROPAGE DANS LE MONDE

Pourquoi l'Océanie est-elle épargnée?

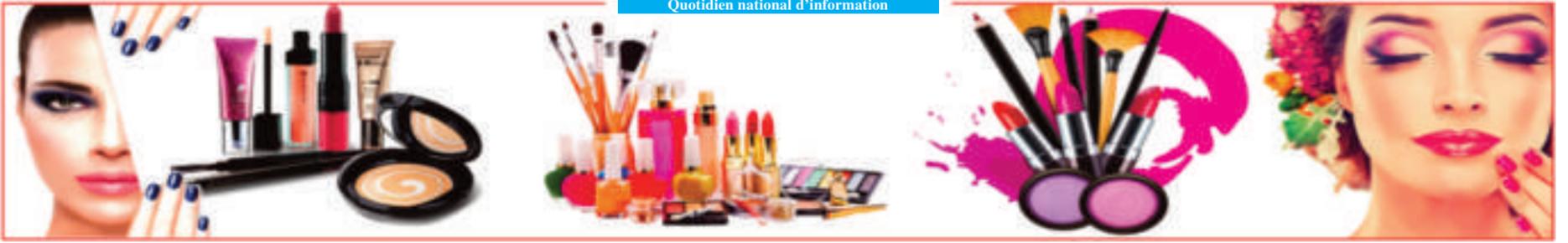
A lors que la deuxième campagne de vaccination des volailles contre le H5N1 (virus de la grippe aviaire) débute en France et que les mesures s'intensifient à travers le monde, l'Océanie reste pour l'instant la tête hors de l'eau. Si des cas de grippe aviaire ont effectivement été dénombrés et immédiatement éliminés, il s'agit pour l'instant de la souche H7 et non de la souche H5N1 qui ravage l'Europe et les États-Unis. En cause selon les scientifiques, plusieurs paramètres liés à la nature du virus et à la position particulière du continent. Des défenses pour l'instant efficaces, mais qui finiront par atteindre leurs limites, l'arrivée du virus n'étant "qu'une question de temps", déclare Michelle Wille, virologue au centre de génomique pathologique de l'Université de Melbourne en Australie interrogée pour le journal Nature. Si plusieurs théories cohabitent pour expliquer la résistance de l'Australie et des pays alentour, la première reste avant tout celle de l'éloignement. La majeure partie de la population aviaire du continent est en effet des espèces endémiques, ne migrant pas vers des zones



contaminées. L'Australie impose également une législation particulièrement stricte, moins de 1 % de la volaille du territoire étant importée selon des protocoles précis, justement pour protéger leur cheptel des maladies. À l'heure ac-

tuelle, le risque principal de contamination provient surtout d'oiseaux migrateurs, marins et côtiers, venus de Sibérie et d'Alaska par l'Asie du sud-est. Au cours de cette première semaine d'octobre, des scientifiques aus-

traliens ont donc entamé une campagne de collecte d'échantillons à la recherche de traces du virus. Pour l'instant, ce sont près de 1 000 oiseaux qui ont été examinés. Aux cours des prochaines semaines, l'équipe du Docteur Wille prévoit de capturer des Puffins fouquet (*Ardenna pacifica*) et des Puffins à bec grêle (*Ardenna tenuirostris*) au fur et à mesure de leur migration. Une manipulation facilitée par les habitudes de ces oiseaux qui ont tendance à dormir au sol et sont donc plus simples à attraper. Les oiseaux sont alors testés pour le virus et des prélèvements seront effectués à la recherche d'anticorps afin de détecter toute contamination, présente et passée. Les chercheurs s'attachent tout particulièrement à la recherche du virus H5N1 de clade 2.3.4.4b, une lignée responsable de mortalité massive chez les oiseaux et pouvant également toucher les mammifères. Une autre voie de contamination, toujours selon Dr Wille, est via les canards et les oies. Migrant sur de longues distances, ces oiseaux semblent également capables de porter le virus sans en mourir.



Ajouter de la cannelle à son café n'aide pas vraiment à maigrir

Si l'on en croit certaines vidéos qui circulent actuellement, ajouter, pendant une semaine, une cuillère à café de cannelle à son café quotidien ferait perdre du poids. Nouvelle légende urbaine, ou recette miracle ? Comme souvent, la vérité est bien différente de la rumeur du Net.

La cannelle fait depuis longtemps partie des ingrédients utilisés dans les cuisines du monde entier afin d'agrémenter les plats ou les boissons, qu'ils soient sucrés ou salés. Ces derniers mois, les vidéos relayées notamment sur TikTok conseillent d'ajouter une cuillère à café de cette épice à sa tasse de café quotidienne (avec éventuellement un peu de cacao pour améliorer le goût). En effet, selon ses partisans, une semaine de ce régime pourrait aider à brûler les graisses. Y a-t-il une part de vérité dans cette affirmation ?

Toutes les cannelles ne sont pas identiques

Il existe deux sortes de cannelle. Toutes deux sont issues du broyage de l'écorce d'arbres appartenant au genre *Cinnamomum*, et contiennent différents ingrédients actifs. La cannelle vendue communément dans les supermarchés est généralement de la cannelle casse, provenant de l'arbre *Cinnamomum cassia*. Parfois appelée fausse cannelle, cette cannelle a un goût amer et contient des niveaux élevés de cinnamaldéhyde (jusqu'à 95 %), le

composé lui conférant son goût et son odeur caractéristiques. L'autre type de cannelle, la cannelle de Ceylan, issue de *Cinnamomum verum*, a un goût plus sucré. Elle contient environ 50 à 60 % de cinnamaldéhyde.

La cannelle brûle-t-elle les graisses ?

Pour déterminer si la consommation de cannelle pouvait affecter le tour de taille (un indicateur du taux de graisse corporelle), une revue de littérature a été effectuée. Menée sur 35 études scientifiques, ses résultats indiquent que les doses de cannelle inférieures à 1,5 gramme par jour (soit environ une demi-cuillère à café) réduisent le tour de taille de 1,68 cm. Cependant, consommer plus de 1,5 g de cannelle par jour n'a pas d'effet significatif. Une méta-analyse de 21 essais cliniques ayant rassemblés un total de 1 480 participants a quant à elle révélé que la cannelle réduit également l'indice de masse corporelle (IMC) de 0,40 kg/m² et le poids corporel de 0,92 kg. La consommation de cette épice n'a cependant pas modifié la composition en graisse ou en masse maigre des participants. Une autre revue globale incluant toutes les méta-analyses existantes a elle aussi mis en évidence un modeste effet de la cannelle sur la perte de poids : en moyenne, les participants ont perdu 0,67 kg et ont réduit leur IMC de 0,45 kg/m². Globalement, on peut conclure de ces travaux que la perte de poids associée à la consommation de cannelle est très faible, qu'il faut attendre de deux à six mois pour l'observer, et qu'elle ne modifie pas la composition corporelle. Soulignons que les études scientifiques existantes ont porté sur des personnes principalement issues du Moyen-Orient et/ou du sous-continent indien, et atteintes de diverses maladies. On ne peut donc pas être certain que cet effet serait observé chez des personnes vivant dans d'autres pays, et dont l'état de santé serait différent. En outre, ces travaux ont aussi été menés sur des échelles de temps différentes, variant de deux à six mois. Enfin, les suppléments administrés variaient selon les études : certains protocoles requéraient la fourniture du principe actif de la cannelle aux participants,

d'autres leur demandaient de consommer de la cannelle en poudre. Les doses variaient également (de 0,36 g à 10 g par jour). Si les deux types de cannelle ont été testés, aucun de ces travaux n'a utilisé de cannelle commerciale, vendue en supermarché.

Comment la cannelle pourrait entraîner cette petite perte de poids ?

Plusieurs mécanismes pourraient expliquer les raisons de cette modeste perte de poids. La cannelle semble permettre au glucose (autrement dit, au sucre) contenu dans le sang d'entrer plus rapidement dans les cellules, ce qui réduit les niveaux de glucose sanguins et rend l'insuline plus efficace. Elle semble également améliorer la décomposition des graisses, qui survient pour nous procurer de l'énergie lorsque nous en avons besoin. Enfin, il se pourrait qu'elle allonge la durée de la sensation de satiété, en ralentissant le passage des aliments de l'estomac à l'intestin grêle.

Quels sont les risques ?

Lorsqu'elle est utilisée en tant qu'épice, pour agrémenter les plats, la cannelle est généralement considérée comme un aliment ne posant pas de problème. Ces derniers mois, toutefois, les États-Unis et l'Australie ont émis des alertes sanitaires concernant les taux de plomb et d'autres métaux lourds retrouvés dans certaines préparations de cette épice. La contamination au plomb se produit lors de la croissance : présent dans l'environnement, ce métal pénètre alors dans la plante. Il peut aussi se produire des contaminations lors de la récolte (et il a même été suggéré que certains cas auraient pu résulter d'une contamination intentionnelle). Au-delà de la présence de polluants, soulignons que la cannelle peut provoquer chez certaines personnes des effets secondaires tels que des douleurs gastro-intestinales

et des réactions allergiques. Enfin, l'un des principes actifs de la cannelle, la coumarine, peut être toxique pour le foie de certaines personnes. Pour cette raison, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a fixé la limite de la limite de 0,1 mg/kg de poids corporel et par jour. La cannelle casse contient jusqu'à 1 % de coumarine, tandis que la variété de Ceylan en contient beaucoup moins, 0,004 %. Ainsi, pour une personne pesant plus de 60 kg, deux cuillères à café (6 g) de cannelle casse suffiraient à dépasser la limite de sécurité (pour éviter cela, en France, l'Anses a émis une recommandation en 2021 concernant les compléments alimentaires à base de plantes contenant de la cannelle : l'agence recommande que l'apport de coumarine par les compléments alimentaires soit inférieur à 4,8 mg par jour pour un adulte de 60 kg.). Beaucoup de gens pensent que consommer du café peut également aider à perdre du poids. Pour l'heure, il n'existe encore aucune preuve scientifique solide étayant cette affirmation. Une seule étude observationnelle a établi un lien entre la consommation régulière de café (une tasse) et une très minime perte de poids : en moyenne 0,12 kg sur quatre ans. Soulignons que la consommation de cacao de bonne qualité et de chocolat noir ont également été associées à une perte de poids, mais là encore, très minime : de 0,2 à 0,4 kg, et ce, seulement après avoir consommé pendant quatre à huit semaines ces aliments.

Que signifie tout cela ?

Consommer de la cannelle peut certes avoir un effet sur le poids, mais ledit effet est très faible. Il est peu probable que, sans autres interventions sur votre mode de vie, vous constatiez une diminution significative de votre poids. Rappelons également que tous ces travaux scientifiques ont été menés avec des produits qui ne sont pas ceux que l'on peut trouver en magasin : la manière dont la cannelle est conservée, ainsi que la durée de conservation pourraient affecter ou dégrader les ingrédients actifs. Par ailleurs, consommer plus d'une demi-cuillère à café de cannelle par jour n'apporte aucun bénéfice supplémentaire. Au contraire, augmenter les doses pourrait augmenter également le risque d'effets secondaires. Si tant est que vous supportiez le goût très prononcé de cette épice. Si vous appréciez le goût de la cannelle dans votre café, continuez à en ajouter, mais ne le faites pas en espérant perdre du poids... Et n'allez pas imaginer qu'il y aurait un avantage à consommer des beignets ou des brioches à la cannelle plutôt que sans : la teneur élevée en calories de ces douceurs aura de toute façon raison du très modeste effet que l'épice pourrait avoir... Si vous souhaitez perdre du poids, tournez-vous plutôt vers des méthodes fondées sur des preuves scientifiques solides, qui en plus d'être efficaces ne gâcheront pas le goût de votre café du matin.



**LE MEDIATEUR
MAGHREBIN**
 Quotidien National d'information
www.lemediateurmaghrebain.dz
 Quotidien national d'information
 édité par sarl dihia lilialam

Directeur de publication
Mesbah Hafid
Directeur Administratif
Chabane Nassim
Rédacteur en Chef
Keddouh Mohand Seghir
Directeur technique
Hamadi Lyes

Adresse Email:
lilialamsarldihia@gmail.com
Adresse:
N°72 oued tarfa 1^{er}
étage lot N°20 draria Alger
Nombre de tirage :
2000

PUBLICITÉ
 " Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité "
 Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
 Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
 020.05.13.77
 Email : agence.regie@anep.com.dz
 programmation.regie@anep.com.dz
 agence.oran@anep.com.dz
 agence.annaba@anep.com.dz
 agence.ouargla@anep.com.dz
 agence.constantine@anep.com.dz

Impression Simpral
 Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
 Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.



Alger	32°	22°
Oran	28°	18°
Annaba	31°	21°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	05:20
Sunrise	06:53
Dhuhr	12:34
Asr	15:46
Maghrib	18:14
Isha	19:37



OCTOBRE ROSE

Saihi lance la caravane de dépistage du cancer du sein

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a donné jeudi dernier à partir de Médéa, le coup d'envoi de la caravane de dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus à l'occasion de la célébration d'"Octobre rose".

Le ministre a souligné, à l'occasion, l'importance de la prévention et du dépistage précoce de ces deux types de cancer très fréquents chez la femme, tout en rappelant les efforts déployés par les pouvoirs publics dans la prise en charge des personnes atteintes de ces pathologies. M. Saihi a révéilé que "pas moins de 11.000 fonctionnaires du secteur de la santé sont affectés à la lutte contre le cancer et que de nouveaux équipements de traitement du cancer, dont 68 accélérateurs, seront réceptionnés dans les mois à venir, pour une meilleure prise en charge des cancéreux". Il a aussi fait part de la réception prochaine de 25 nouveaux Centres anti-cancer (CAC), entre ceux en cours de réalisation dans certaines wilayas ou devant être aménagés au sein des grands établissements hospitaliers dont la capacité dépasse les 240 lits. Ces futurs CAC viendront s'ajouter aux quatorze (14) déjà opérationnels à travers le pays. Le ministre qui a inspecté le projet du CAC de la commune d'Ouzera, à Médéa, qui affiche un taux d'avancement de 82%, a annoncé la transformation de cette structure en centre hospitalo-universitaire (CHU) autonome spécialisé dans la formation, le traitement et la recherche sur le cancer. A noter que la caravane de prévention et de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus est composée de trois cliniques mobiles qui vont sillonner, dans un premier temps, les wilayas de Ain-Defla et Khenchela avant de marquer des haltes dans d'autres régions du pays, a expliqué le directeur général de la prévention au ministère de la santé, Dr.



Djamel Fourar. L'opération sera suivie par le lancement également de la première opération de dépistage du cancer du sein par téléradiologie, à partir de l'EPH Hakim Saâdane de la wilaya de Biskra en collaboration avec le Centre Pierre et Marie Curie. Cette technique assure une qualité de diagnostic très fiable et résout le problème de manque de radiologues dans certaines structures sanitaires, a souligné Dr. Fourar. Par ailleurs, le ministre de la Santé a abordé à l'occasion de cette visite la situation du paludisme, annon-

çant la "maîtrise totale" des foyers enregistrés dans des régions du sud du pays et qu'un nombre "très limité" de nouveaux cas a été signalé et pris en charge grâce aux moyens déployés et la mobilisation du personnel du secteur de la santé. "Il ne reste que deux ou trois cas signalés et qui ont été aussitôt pris en charge" a-t-il dit, relevant que ces maladies sont "venues de l'extérieur de nos frontières" et que "la diphtérie a été totalement éradiquée du pays depuis plusieurs années". M. Saihi a aussi révélé que

3.248 cas de paludisme et de diphtérie ont été dénombrés dans des régions du sud, et que 2.890 cas sont totalement guéris et d'autres sont pris en charge dans les structures sanitaires locales. Plus de 2.200 ressortissants étrangers atteints de ces maladies ont été pris en charge par le secteur de la santé, et "des quantités importantes" de sérum, de vaccins et de médicaments ont été acheminés vers ces régions dans le cadre de cette prise en charge, a conclu le ministre.

Maîtrise de la langue arabe Le HCLA forme les journalistes



Le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA) a organisé, jeudi dernier, à son siège à Alger, la première session de formation linguistique au profit de journalistes de différents établissements médiatiques portant sur la relecture et la révision linguistique ainsi que la maîtrise de la langue arabe. La session de formation a réuni des journalistes de différents médias audiovisuels et de la presse écrite, issus de différentes wilayas. Les participants ont bénéficié de deux interventions enrichissantes abordant de nombreuses difficultés linguistiques rencontrées par les journalistes lors de la rédaction d'informations, telles que l'écriture des chiffres, la ponctuation, les erreurs courantes, ainsi que les caractéristiques de l'écriture journalistique. A l'ouverture de cette session, le président du HCLA, M. Salah Belaïd, a salué la participation des journalistes à cette formation, soulignant qu'elle s'inscrit dans le cadre des missions du HCLA, notamment la "préservation de la langue", l'arabe étant une des "langues les plus importantes au monde", avec "ses spécificités". M. Belaïd a précisé que l'objectif de ces sessions était d'accompagner les journalistes dans l'usage de la langue arabe, mettant en avant la "complémentarité" entre le HCLA et les journalistes. Il a également rappelé que cette session sera suivie d'autres qui seront animées par des "enseignants qualifiés ayant une grande expérience", relevant que ces formations font suite aux sessions "réussies" organisées en 2017 et 2018, et suspendues en 2019 en raison de la pandémie de COVID-19. Leur reprise cette année répond à une forte demande de nombreux journalistes souhaitant améliorer leur maîtrise de l'arabe pour l'exercice de leur profession, a-t-il dit. Dans ce cadre, Yassine Bouras de l'Université de M'sila, a traité des sujets souvent problématiques pour les journalistes, tels que l'écriture des chiffres en lettres, les règles d'orthographe, la ponctuation, et la transcription phonétique. Par ailleurs, Abdelhafid Cherif, de l'Université Akli Mohand Oulhadj de Bouira, a donné une intervention sur "les arts d'expression et les techniques d'écriture dans le langage médiatique", mettant l'accent sur le style journalistique et ses différences par rapport aux styles littéraire et oratoire. Le président du HCLA a également participé à cette journée de formation, à travers une intervention sur les erreurs linguistiques courantes répandues chez les journalistes.

Intensification des campagnes de sensibilisation

Les campagnes de sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein se sont intensifiées en ce mois d'"octobre rose" en vue de lutter contre cette pathologie. "Le mois d'octobre est celui de la sensibilisation par excellence contre le cancer du sein et à ce titre, une instruction a été adressée aux établissements de santé de proximité à l'effet d'organiser des portes ouvertes de sensibilisation et d'information sur la nécessité du dépistage", a déclaré à l'APS, Dr Djamilia Nadir, chargée de la prévention des maladies non transmissibles (MNT) au ministère de la Santé. Ainsi, ces structures de santé enregistrent, tout au long de ce mois, une activité particulière ci-

blant la population féminine afin de l'intéresser à l'importance du dépistage de ce cancer, a-t-elle précisé, faisant savoir que deux mammobus effectueront, sur plusieurs jours, une opération de dépistage dans les wilayas d'Ain-Defla et Khenchela, en plus de la mise en service d'une télé-radiologie au niveau de l'unité de Sénologie de l'EPH de Biskra. A cet effet, Dr Nadir recommande à la population féminine de se faire dépister "dès l'âge de 20 ans en cas d'antécédents familiaux et à l'âge de 40 ans pour les autres catégories", précisant que "plus le dépistage se fait tôt, plus les chances de guérison totale augmentent et plus la durée et le coût thérapeutiques sont réduits".

Elle a également relevé qu'en dehors du mois d'octobre, la lutte contre le cancer du sein s'inscrit dans "une stratégie nationale incluant notamment un programme annuel de dépistage", se félicitant du fait que les trois unités de dépistage fonctionnelles à Alger et Sétif sur les cinq mises en place récemment par le ministère de la Santé, aient donné d'"excellents résultats". Le plan d'action du ministère prévoit, en outre, l'accroissement du nombre des sénologues cliniciens pour pallier le déficit en cette spécialité, a-t-elle poursuivi, assurant que les soucis inhérents à la radiothérapie "ne se posent plus au niveau des différents Centres anti-cancer (CAC)", rappelant, par ail-

leurs, que "toutes les wilayas sont dotées de mammographies". Pour leur part, les associations "El Amel" et "El Fedjr" sont engagées, depuis de longues années, dans la prévention contre le cancer du sein. En ce mois d'"octobre rose", l'association "El Amel" participe activement, selon sa Secrétaire générale, Hamida Kettab, à l'opération de dépistage prévue à Ain Defla et Khenchela, ainsi qu'aux journées portes ouvertes au niveau des différents établissements publics de santé de proximité. L'association est également impliquée dans l'opération de dépistage à Biskra, de même que dans la journée régionale de formation sur le cancer du sein au profit

des médecins généralistes et spécialistes, programmée en marge de cet événement. De son côté, l'association "El Fedjr" a mis en place, selon sa vice-présidente, Hassiba Boularas, un programme se déclinant entre conférences scientifiques animées par des médecins bénévoles et des portes ouvertes marquées par la distribution de brochures et flyers didactiques dans des espaces publics à Alger comme le Jardin d'essai d'El Hamma et l'Office de Ryadh El Feth. A noter aussi la contribution de nombreuses associations représentant localement les malades durant ce mois d'octobre mais aussi tout au long de l'année.